



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

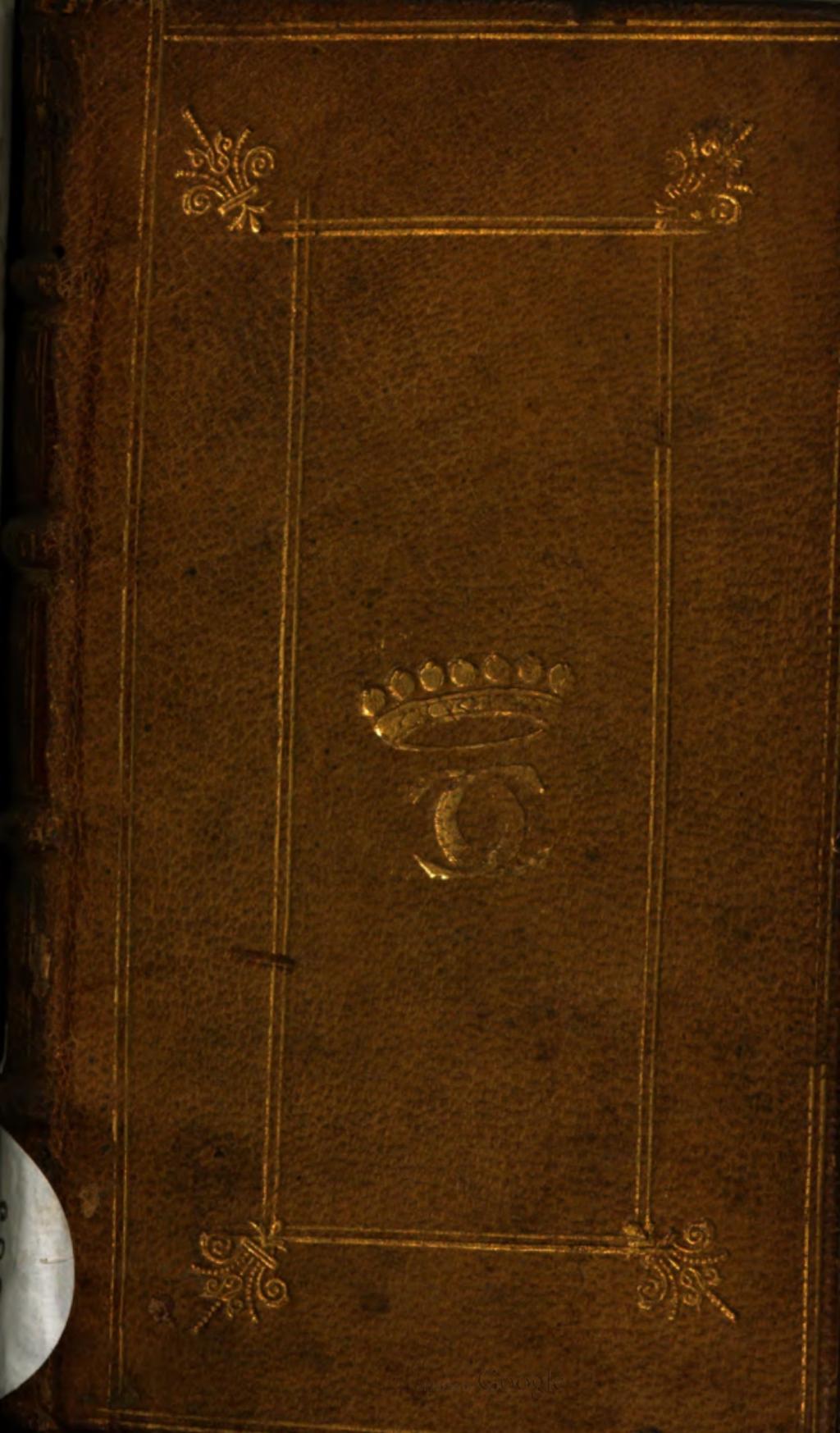
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Ex libris Bibliothecæ quam Illustrissimus
Archiepiscopus & Prorex Lugdunensis
Camillos de Neufville Collegio S S.
Trinitatis Patrum Societatis J E S U
Testamenti tabulis attribuit anno 1693.

807156

MERCURE GALANT DEDIE A MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.



F E B R U A R Y 1683.



A LYON,
Chez THOMAS AMAULRY,
ruë Merciere, au Mercure Galant.

M. D C. L X X X I I I .
AVEC PRIVILEGE DU ROY.



TABLE DES MATIERES contenuës dans ce Volume.

Prelude,	1
Sonnet,	7
Eglogue,	10
Mission,	14
Agrement donné par le Roy à Monsieur le Marquis du Trais- nel pour la Charge de Guidon des Gendarmes,	18
Monsieur Voisin de la Noiray est receu Maistre des Requesstes, pag. 20.	
Lettre en Prose & en Vers,	21
Entretien du Berger de Flore avec sa Raison,	28
Feste de Morlaix, appellée Gut- ghannée,	34
Galanteries,	40

T A B L E.

<i>Balèt</i> ,	44
<i>Fable</i> ,	46
<i>Mort de Madame le Coigneux</i> ,	51
<i>M. Mapeffier est reçu Tresorier general des Bastimens de Sa Majesté</i> ,	53
<i>Discours de M. de S. Euremont sur les Opera François & Italiens</i> ,	56
<i>Conversations</i> ,	79
<i>Sculpture en Bronze</i> ,	81
<i>Nouveau Météore</i> ,	84
<i>Vers sur la corruption du Siècle</i> ,	86
<i>Academie nouvelle avec plusieurs particularitez touchant cette Academie</i> ,	91
<i>Nouveaux Jetons</i> ,	120
<i>Fable</i> ,	125
<i>Bouquet & Serenade</i> ,	126
<i>Jeu des Conques des du Roy</i> ,	137
<i>Mort de Madame la Chanceliere Seguier</i> ,	143
<i>Histoire</i> ,	151

T A B L E

Lettre touchant l'Enfant double,

pag. 163

Méte de petits Chiens courans,

pag. 178

Autres Conversions, 180

Madrigal de M. Quinaut, 182

Eaux bruits, 183

Diverbissemens du Carnaval, 186

Le Joüeur, Histoire, 190

Explication en Vers de la premiere

*Enigme du mois de Janvier, dont
le mot estoit l'Effeu,* 197

Noms de ceux qui l'ont expliquée,

pag. 199

*Autre Explication en Vers de la se-
conde Enigme, dont le mot estoit*

le Pot de terre, 200

Noms de ceux qui l'ont expliquée,

201

Noms de ceux qui ont expliqué l'une

& l'autre,

203

Enigme, 205

Autre Enigme,

207

T A B L E

<i>Mort de Madame la Duchesse de la Feüillade ,</i>	208
<i>Mort de M. Betaut, Grand Audien- cier de France ,</i>	210
<i>Mort d'un Bourgeois de Paris , âgé de cent dix-huit ans ,</i>	211.
<i>L'Inconstance justifiée ,</i>	213
<i>Mariage de M. le Marquis de Cre- quy avec Mademoiselle d'Au- mont ,</i>	214
<i>Sentimens sur les Lettres & les Hi- stoires galantes ,</i>	215
<i>Aræaxerces , Tragedie ,</i>	238

Fin de la Table.

EXTRAIT DU PRIVILEGE

du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à
Saint Germain en Laye le 31. Decembre
1677. Signé Par le Roy en son Conseil, IUN-
QUIERES. Il est permis à I. D. Ecuyer, Sieur de
Vizé, de faire imprimer par Mois un Livre
intitulé MERCURE GALANT, présenté à
Monseigneur le DAUPHIN, & tout ce qui
concerne ludit Mercure, pendant le temps &
espace de six années, à compter du jour que
chacun desd. Volumes sera achevé d'im-
primer pour la premiere fois: Comme aussi des-
fenses sont faites à tous Libraires, Im-
primeurs, Graveurs & autres, d'imprimer, graver
& debiter ludit Livre sans le consentement
de l'Exposant, ny d'en extraire aucune Pièce,
ny Planches servant à l'ornement dudit livre,
même d'en vendre séparément, & de donner
à lire ludit Livre, le tout à peine de six mille
livres d'amende, & confiscation des Exem-
plaires contrefaits, ainsi que plus au long il
est porté audit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté le
5. Janvier 1678.

Signé E. COUTEROT, Syndic.

Et ledit Sieur D. Ecuyer, Sieur de Vizé a
cédé & transporté son droit de Privilege à
Thomas Amaulry Libraire de Lyon, pour
en jouir suivant l'accord fait entr'eux.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 31.
Janvier 1683.

LE PETIT MUSIQUE
DU THEATRE DE PARIS
PAR
M. D'ALVAN
A PARIS
PAR
LE LIBRAIRIE DE
M. J. BAILLY,
1770.

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par *L'Inhumaine, l'Ingrate, a pu m'abandonner*, doit regarder la page 51.

Le Portrait de Madame la Dauphine doit regarder la page 120.

La Figure des Enfans doit regarder la page 163.

MERCU



MERCURE GALANT

FEVRIER 1683



E quelque maniere
qu'on parle des admirables
Etablissemens
que fait le Roy , sur
les premieres nouvelles qui s'en
répandent , & quoy qu'on se
puisse imaginer des ordres qu'il
donne pour les conduire à une
fin glorieuse , & qui soit en même
temps avantageuse à l'Etat ,

Février 1683.

A

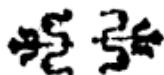
& utile à ses Sujets, on trouve toujours après quelque temps, que ce qu'on a dit n'est rien en comparaison de ce qu'on voit, & que les effets surpassent de beaucoup ce qu'on avoit attendu, quoy qu'on eust attendu de grandes choses. Pour reconnoître cette vérité, on n'a qu'à jeter les yeux sur les Academies de Guerre, que Sa Majesté a établies dans les Citadelles des Places Frontières de son Royaume, pour la jeune Noblesse de France, qui n'auroit pu s'entretenir dans ses Armées selon sa qualité, parce que le bien ne suit pas toujours le sang, & que d'impréveus revers de fortune en font souvent perdre à ceux qui en ont le plus. Rien n'est plus florissant que ces nouvelles Académies, que l'on peut

nommer *Académies de Loüis LE GRAND*. On y apprend tous les Exercices de la Guerre, & l'on y distribuë de temps en temps des Prix considérables à ceux qui les ont mérités par leur adresse. On les assemble tous, & on leur fait faire l'Exercice en présence des Officiers. Le dernier Prix qu'on donna dans la Citadelle de Tournay, fut remporté par le jeune Chevalier de Neubourg, Breton. On le nomme le jeune, à cause d'un autre Frere aussi Chevalier qui porte le même nom, & qui est Capitaine dans le Régiment du Roy. Il fut jugé le plus adroit de la Compagnie à faire l'Exercice, & à tirer le coup de Mousquet. Il reçut une Epée de prix pour récompense, & fut conduit à la teste de tous les au-

tres jusques à son Logement. On peut voir par-là , que le Roy n'épargne rien , pour animer de plus en plus cette jeune Noblesse à soutenir la réputation de la France , & à se rendre digne de l'honneur de combattre un jour sous luy. C'est le plus grand avantage qu'elle puisse recevoir. Elle n'a point perdu de temps , & vous serez sans doute surpris quand je vous diray , que dans la seule Ville de Strasbourg , il y a déjà plus de sept cens de ces jeunes Gentilshommes qui montent la Garde , & qui par conséquent sont en état de servir Sa Majesté , & de contribuer aux avantages de leur Patrie. Le nombre de sept cens dans une seule Ville , vous doit étonner , mais ce qui est bien plus surprenant , & qui donneroit un nou-

vehicéclat à la gloire de nostre auguste Monarque , si elle en pouvoit encor recevoir , c'est que tous ceux qui sont dans les autres Villes , aussi - bien que dans Strasbourg , auroient mené une vie oisive dans leurs Provinces , sans ses libéralitez. Cependant il est sûr que le sang noble dont ils sont sortis , leur donnant à tous une louable émulation qu'ils se rendront dignes des premiers Commandemens. Quel secours l'Etat n'en peut il point espérer , & que ne doit-on point dire de la prudence , de la bonté , & de la dépense toute généreuse du Roy ? Il donne tous les jours par-là de nouveaux sujets de chagrin aux envieux de sa gloire , puis qu'il tire de la jeune Noblesse de son Royaume , qui auroit esté inutile sous un

autre Regne, de quoys faire trembler toute l'Europe, & qu'il en fait une Pepiniere éternelle de Soldats, dont le moindre sera digne de commander, & sçaura tout ce qu'il faut sçavoir pour cela. Avoüez-le, Madamez Yonis en estes persuadée aussi-bien que moy ; la Postérité ne croira jamais ce que nous voyons. Il est vray que si les Merveilles d'un Regne si glorieux luy doivént paraistre au dessus de toute foy, elle en aura d'illustres Témoins, qu'il luy sera difficile de recuser. C'est ce qu'a dit dans le Sonnet que je vous envoie, un spirituel Inconnu, de Tarascon en Provence.



SONNET
À LA GLOIRE DU ROY.

Si le Regne d'un Roy que l'Univers admire,
Des plus fameux Héros détruit le souvenir ;
Si sa gloire éclatante aujourd'huy
doit ternir
Celle du plus auguste & du plus
grand Empire ;



Si l'Europe en obtient la paix qu'elle desire,
Lors que prest à tout vaincre, il va
tout obtenir ;
Si cent Peuples ligues ne peuvent
soutenir
Les efforts étonnans que sa valeur
inspire ;



*Il falloit des Témoins à la Postérité,
Jalousie de l'éclat d'un Règne tant Vanté,
Qui fussent plus pressans que les Vers & l'Histoire.*



*Elle eust douté toujours des Exploits de LOVIS ;
Mais voyant sur ses pas marcher son Petit-Fils,
Elle ne pourra pas refuser de les croire.*

Tout ce qui part de l'illustre Madame des Houlieres est si achevé, qu'il ne se peut que vous n'ayez été fortement frappée de l'Eglogue, où elle fait parler Célimène, sur les rigueurs

de l'éloignement. Cette Eglogue est dans la seconde Partie de ma Lettre de Septembre. Rien n'est plus touchant, ny plus finement tourné, que tout ce qu'elle dit des inquiétudes de cette aimable Bergere. Il faut qu'à son tour le Berger qu'elle aime, vous fasse paroistre le peu de sujet qu'elle a de craindre son inconstance. C'est un des plus beaux Esprits de Bourgogne, qui sert d'interprete à ses sentimens.





RÉPONSE

A L'EGLOGUE

DE MADAME

DES HOULIERES.

Tircis ; le plus solitaire
 De nos Bergers amoureux,
 Tircis dont l'unique affaire
 N'est que d'aimer, & de plaire
 Au cher Objets de ses vœux,
 Eloigné de Célimene,
 Vit errant de Plaine en Plaine,
 Heureux, si quelques Zéphirs,
 Pour seconder ses désirs,
 Vont porter à cette Belle,
 De ses plus tendres soupirs
 L'haleine pure & fidelle ;
 Heureux, heureux mille fois,

GALANT.

11

*Quand dans ces tristes abois ,
Couché sur l'herbe fleurie ,
Nul bruit fâcheux , nulle voix ,
N'interrompt sa résverie.*

*Le fidelle souvenir
De sa Bergere charmante ,
Suffit pour l'entretenir ;
A son ame qu'il enchante
Quelque autre qui se présente ,
Il est prest à le bannir.*

*Ny Dorise , ny Lisette ,
Là Perfide , la Coquette ,
Qu'il aima si tendrement ,
Son Troupeau , ny sa Houlette ,
Ny son Chien , ny sa Musette ,
Ne peuvent un seul moment
Luy servir d'amusement.*

*Que tout dance , que tout chante ,
Que tout rie autour de luy ,
Toujours la Bergere absente
Fera son mortel ennuy ,
La fidelle inquiétude
Dont il chérit l'habitude .*

Des Lieux les plus fréquentez
 Luy fait une solitude.
 Nuls attraitz, nulles beautez,
 Ne troublent la chere idée
 Dont son ame est possedée,
 Célimene occupe tout.
 La douloureuse souffrance
 D'une longue & dure absence,
 (Quelle épreuve à sa constance?)
 Rien n'en peut venir about.
 Sa tendresse ingénieuse,
 Sçait par d'invinsibles soins
 Tromper de mille Témoins
 L'attention curieuse.
 Tout ce qui tend vers les lieux
 Où Célimene respire,
 Le Berger le suit des yeux.
 Que ne voudroit-il point dire !
 Quand les Oiseaux de nos Bois,
 Des doux accens de leur voix,
 Font entendre le ramage.
 Ne chantez pas davantage,
 Leur dit-il, petits Oiseaux,

Allez tous vers ma Maîtresse,
 Inventez des Airs nouveaux.
 Allez tous chanter, sans cesse
 Parlez luy de ma tristesse,
 Allez tous de sa tendresse
 Ranimer les sentimens,
 Peut-estre bien languissans.
 Belles Eaux de nos Fontaines,
 Coulez däs ces vastes Plaines;
 Allez dans ce beau sejour,
 Au cher Objet de mes peines
 Allez faire vostre cour,
 Allez par l'ordre de Flore,
 Allez naître sous les pas
 De la Belle que j'adore.
 Fleurs riantes, vos appas
 Ne suffiront pas encore.
C'est ainsi que du Berger
L'ame vivement blessée,
Laissant errer sa pensée,
Tâche de se soulager.
Il est fidelle, il est tendre;
Mais est-il sage d'attendre,

Que Célimene aujourd'huy
 Soit sensible comme luy ?
 Non, non, l'amour qui l'enflame
 Le devoit moins occuper,
 Puis que Célimene est Femme,
 C'est assez pour le tromper.

Il s'est fait une Mission celebre à Vitré en Bretagne, par des Prestres que Monsieur l'Evêque de Rennes avoit choisis pour cela. Ce zélé Prélat, qui a voulu s'y trouver luy-même la plus-part du temps qu'elle a duré, y a fait des biens extraordinaires, en remédiant aux désordres de plusieurs particuliers. Elle commença le premier Dimanche de l'Avent, & finit le 17. du dernier Mois. Les Missionnaires estoient au nombre de trente. Tous confesssoient, cinq ou six prêchoient, & quatre des plus

jeunes catéchisoient les Enfans dans les Halles, qui sont auprès de l'Eglise. Il y avoit quatre Sermons chaque jour, à l'exception du Mercredy, qu'ils appelloient le jour du repos, quoy que le nombre incroyable de Gens qui vuloient se confesser, leur en laissast peu. On y accourroit de toutes parts, & les Personnes de la Campagne ont quelquefois attendu jusques à deux & trois jours, pour trouver un temps où ces Missionnaires les pûssent entendre. Le fruit qu'ils ont fait a répondu à leurs soins. Le Prédicateur du soir apprenoit à tout le monde à bien faire l'Oraison mentale ; & quand il avoit finy, il donnoit un sujet de méditation, & la faisoit faire d'une manière toute édifiante. Son peu de santé ne luy ayant pû per-

16 M E R C U R E
mettre cette sorte de fatigue que pendant un temps , on mit en sa place un habile Controversiste , qui a fait faire plusieurs Abjurations. Cette Mission qui a duré sept semaines , & qui a fait venir à Vitré plus de monde que l'on n'en a veu dans le temps , qu'on y a tenu les Etats de la Province , se termina le Dimanche 17. Janvier par une Procession generale , à laquelle les Juges & le Sindic de Vitré assisterent , ainsi que tous les Corps des Mestiers. Les ruës estoient tapissées , & après que l'on eut fait le tour de la Ville , on arriva dans la grande Place , où l'on avoit élevé un Reposoir magnifique. Plusieurs Motets y furent chantez , & un des Missionnaires s'estant ensuite avancé sur le bord du plus haut degré du

Réposoir, lût un Catalogue des Restitutions qui avoient été faites entre leurs thains. Il y en avoit de toutes sortes, de petites, de médiocres, & de grandes. Il nomma les sommes, & ceux à qui elles estoient deuës, afin que chacun les vînt recevoir le lendemain. Ces Restitutions se trouverent au nombre de plus de trois cens. Il ajouta qu'on leur en avoit fait plusieurs tres-considerables, qu'ils ne juggeoient pas à propos de déclarer à d'autres, qu'à ceux entre les mains de qui ils devoient remettre les sommes. Cette réserve estoit un effet de leur prudence, puis que par la valeur de la chose, on eust pu connoître d'où elle venoit. Après cela il fit une Exhortation tres-touchante, entonna le *Te Deum*,

& la Procession étant rentrée dans l'Eglise au son de toutes les Cloches , il y donna la Benédition. Le lendemain , les mêmes Missionnaires célébrerent un Service pour les Morts , après lequel celuy qui avoit fait l'Exhortation du jour précédent , fit un excellent Sermon sur ce Texte. *Miseremini mei , saltem vos Amici mei quia manus Domini tetigit me.* Il montra dans les trois parties de son Discours , l'obligation que nous avons de prier pour les Morts ; le bien que nous leur faisons en priant pour eux , & celuy que nous nous faisons à nous mesmes , quand nous travaillons pour leur repos.

Messire Esprit-Juvenal d'Harville des Ursins. , Marquis de Traisnel , Seigneur de Bouleau-me , Boubiers , Boisguillaume ,

& Lierville, Fils de Messire François d'Harville des Ursins, Marquis de Paloiseau, Gouverneur des Villes & Citadelle de Charleville, & de Mont-Olimpe, & de feu Dame Anne de Joigny, a eu l'agrément du Roy pour la Charge de Capitaine-Enseigne des Gendarmes de la Garde de Sa Majesté, sur la démission de Messire Joseph d'Argennes, Marquis de Pougny, Seigneur de Moussy, & autres lieux. Je ne vous dis rien de la naissance, ny du mérite de ces illustres Personnes. Leur nom suffit pour vous les faire connoître. Monsieur le Marquis de Pougny est un parfaitement honnête Homme, tres-bon Amy, & qui soutient dignement ce qu'il est né. Il y a déjà quelques années qu'il est veuf. Il avoit épousé Made-

20. M E R C U R E
moiselle de Loménie de Brienne,
Sœur de Monsieur le Comte de
Brienne, de laquelle il a un Fils.

Je ne scay, Madame, si je n'ay
point oublié à vous dire que des
le mois d'Aoust, Monsieur Voi-
sin de la Noiray, Beaufrère de
Monsieur de Vaubourg, a eu la
Dispense pour la Charge de Maî-
tre des Requêtes. Vous vous sou-
venez de ce que je vous ay dit de
cette Famille, dans ma Lettre de
Janvier de l'année dernière.

Je vous ay déjà envoié plu-
sieurs Ouvrages du Spirituel Ber-
ger, qui a écrit la Lettre suivante. Vous avez trouvé en tous
beaucoup de galanterie, & je
croy que vous n'en trouverez
pas moins dans ce dernier.





LETTRE DU BERGER FLEURISTE A LA NYMPHE DES BRUYERES,

En luy envoyant une petite Epa-
gneulle appellée Mademoiselle
Amarante.

Il me semble, Madame, que
vous avez trouvé Mademoiselle
Amarante assez gentille, pour
n'estre pas indigne de vous estre
offerte; & j'ay reconnu à la ma-
niere dont elle a reçeu vos caresses,
qu'elle ne souhaitoit rien tant que
d'avoir une aussi aimable Maîtref-
se que vous. Ayez donc la bonté de
l'agréer, je vous l'envoie.

Belle Nymphe , vous sçavez
bien
Que pour èstre un présent de
Chien ,
Ce n'est pas une conséquence
Que ce soit un Chien de pré-
sent ,
Holy Chien qui saute & qui
dance ,
Et qui fait bien la revérence ,
N'est pas un objet déplaisant ,
Sur tout s'il est d'un poil qui vers
l'ebene panche ;
Il divertit , il fait honneur ;
Passant la main dessus , elle en
paroît plus blanche ,
Telle est l'adresses & la couleur
De Mademoiselle Amarante .
Faites luy donc une faveur ,
Prenez-la pour votre suivante .

*Elle ne manquera pas de s'offrir
elle-même à vous de la meilleure*

grace qu'il luy sera possible. Elle est d'assez bonne Maison pour avoir appris la civilité. Elle viens de chez Madame la D. de V. mais comme vous aurez peut-estre un peu de peine à entendre d'abord sa Langue, qui est Chinoise, trouvez bon que je luy serve de Truchement.

Ce grand Homme de Capadoce

Qui visita les sages Indiens,
Non pas par raison de négoce,
Mais pour tirer profit de leurs
bons entretiens,
Entendoit, dit-on, le langage
Des Bestes à plumage;
Et moy, qui suis Chasseur, j'entens celuy des Chiens.

Mademoiselle Amarante vous
dira donc qu'elle vient vous prier
de la recevoir à vostre service, &

vous jurer par Cerbere , comme les Dieux ont accoutumé de jurer par Stix , qu'elle vous suivra en tous lieux avec autant d'empressement que de plaisir ; qu'elle ne vous perdra jamais de vue sans inquiétude & sans plaintes ; qu'elle fera nuit & jour une garde exacte au- près de vous , sans s'amuser , comme ses Camarades , à aboyer à la Lune , ou à courir l'Aloüette ; qu'elle ne souffrira jamais qu'aucun Etran- ger approche même de vostre Cham- bre sans vous en donner avis ; qu'elle se rangera de vostre costé contre toute la Terre ; qu'elle vous sera fidelle jusqu'à la mort ; & qu'enfin ,

Si son Etoile tutelaire

Veut qu'elle ait le bien de vous plaire ;

Mera , le Chien , ou la Chienne des Cieux ,

A son

A son gré n'aura pas un fort si glorieux.

Voiba, Madame, ce qu'il se prépare à vous dire, & je m'offre
rois pour Cention de ses intentions,
si je croyeis qu'il en fust besoin,
mais sa mine justifie assez la si-
cérité de son ame. Au reste, l'inte-
rest ne la gouverne point, elle ne
demande ny gages, ny habits. Elle
se passe à peu ; les miettes qui tom-
bent, sous vostre Table, suffiront
pour la nourrir. Il est tray qu'elle
ne veut pas estre traitée rudement,
mais elle trouvera bien son compte
auxp's de vous, puis que vous êtes
la douceur mesme. Ses Compagnes
ont beau estre à leur aise, je ne
scache point de meilleure condition
au monde que celle où elle aspire.
Car enfin quel bonheur peut estre
plus grand, que de voir vos char-

Février 1683.

B

mes à toute heure & en toute sorte d'états ; que de vous ouïr parler, chanter, & rire, avec l'esprit & la grace dont vous accompagnez tout ce que vous dites ; & tout ce que vous faites ; que de recevoir des douceurs de vostre belle main, & quelquefois de vostre aimable bouche ?

Les Dieux changerent autrefois

Une Reyne de Troye, en Chiennne;

Mais je jurerois que la mienne,
Pour vivre sous vos Loix,
Refuseroit d'estre changée en Reyne.

Je vous assure aussi, belle Nympha, que si nous estions encore au temps des Métamorphoses, je prierois le grand Jupiter de me mettre

au près de vous sous la forme de quelque gentil Epagneul, pour avoir la gloire & le plaisir bien moins d'estre aimé de tout le monde, suivant l'ancienne vérité, que qui aime le Maistre ou la Maistresse, aime le Chien, que pour passer ma vie à vos pieds, & y estre quelquefois favorisé de ces charmantes caresses que vous allez faire à la trop heureuse Amarante; mais puis que ce merveilleux temps n'est plus, soyez de grâce persuadée, que sous la forme que j'ay reçue des Dieux, je ne laisse pas d'avoir pour vous les mêmes sentimens que ma Chienne, & que je croy que toute ma raison ne m'en peut inspirer de plus justes & de plus raisonnables.

Après vous avoir fait part de cette galante Lettre du Berger Fleuriste, il faut vous faire en-

28 : MERCURE
tendre un autre Berger, que vous
avez déjà plusieurs fois écouté
avec plaisir. Voyez avec com-
bien d'agrément il se fera de la
Langue du Parnasse, quand il
se trouve engagé à parler de son
amour.



ENTRETIEN DU BERGER DE FLORE AVEC SA RAISON.

Tais-toy, Raison, c'est se rendre
importune,
De recommencer tant de fois.
Je fçay trop bien ce que je dois
A ce gentil Brunet, aussi bien qu'à
sa Brune.
C'est le Berger de nos Hameaux
Qui me chérit le plus, que j'aime da-
vantage;

Cent actions en rendroient témoignage.

Je ne veux pas aussi rompre des mœuds si beaux,

Le Ciel pluſt m'ouvre mille Tombbeaux.



Je te l'ay dit, je suis sincere,
L'engageante Beauté de sa jeune Bergere,

Uſqu'à mon cœur a ſeu pouſſer
ſes coups;

Et ſes traits amoureux eſt doux,
Par un effet à mes deſirs contraire,
En y logeant l'Epouse, en ont chaf-
ſé l'Epoux.

Ils l'auroient ſceu, je te le jure,
Tout de meſme effacer de l'ame la
plus dure.



Je ne m'attendois pas à cet étrange
tour.

Un Bandeau sur les yeux m'eust esté
necessaire

En ce dangereux jour.

Mais où l'aurois-je pris ? La Fortune
et l'Amour,

Qui pouvoient le prester, me fai-
soient cette affaire.



Je ne pouvois pas résister.

I'en voyois trois contre un d'une force
immortelle,

Deux Divinitez, et la Belle,
Et de plus le Destin, qu'on ne peut
éviter.

Me défendre estoit bagatelle.



Cesse donc de me tant prescher,
Le trait est dans le cœur, on ne peut
l'arracher.

I'en souffre ; mais j'ay patience ;
Le mal, avec le temps, pourra se re-
lâcher.

Un peu de complaisance
Pourroit , en attendant, adoucir ma
souffrance.



Je veux chez eux porter mes pas.
Une civilité n'est jamais condamnable.
Je te montreray bien par mon peu
d'embarras ,
Que pour trouver la Femme aimable ,
Le Mary ne me déplaist pas.



Accompagne-moy donc vers l'Epoux ,
je t'en prie .
Nous y raisonnerons des Astres , du
Printemps ,
Des Prez , des Bleds , de nostre
Bergerie .
Il se plaist en ta compagnie ,
Mais n'y demeurons pas longtems ,

Une longue visite ennuye,
On a tort d'abuser de la bonté des
Gens.



Vers l'Epouse, je t'en dispense.
Tu peu t'aller divertir autrepart.
Si pourtant tu craignois que durant
ton absence
Je ne te fisse quelqu'offense,
Ah viens-y, j'y consens, mais demen-
re à l'écart.
Les Belles n'aiment pas ton humeur
sérieuse ;
Et tu n'es pas assez flatteuse,
Pour te mettre avec nous, ou de tiers,
ou de quart.



Les Jeux, les Ris, les Douceurs, les
Fleuretes,
Sont en meilleure odeur chez les
Dames que toy.

Dans ce bas monde ainsi chacun à
son employ.

Ils content plaisamment d'agréables
fornettes,

Ils donnent la naissance aux douces
amourettes;

Ils viendront avec moy,



J'y veux aussi mener le charmant
badinage,

Non pas ce Lourdaine de Village

Qui d'abord gaste tout, qui froisse,
Et qui saccage;

Mais ce doux, ce flateur, qui sçait
se prévaloir

Adroitemment de son moindre
avantage.

Il a, pour divertir les Beautez du
jeune âge,

Un merveilleux pouvoir;

Elles ont, comme lui, l'envouement
en partage.

*Sa licence d'abord ne se fait qu'en-
trevoir ;*

*Puis insensiblement il attire, il en-
gage ;*

*Et met enfin Rose & Lis au pil-
lage.*

*S'il vient tantost si fort à s'émou-
voir,*

*Près garde à luy, crains le ravage,
Il pourroit bien aller plus loin que
le devoir ;*

*L'Epoux en souffriroit, je n'ay pas
l'esprit noir ;*

*Je veux, si je le puis, estre amoureux
& sage.*

Peut-estre, Madame, n'avez-
vez-vous jamais entendu parler
d'une Feste qu'on appelle Gui-
gnannée. Elle se fait à Morlaix le
dernier jour de l'an, & consiste
en des Présens de Viande que
les Bourgeois font aux Pauvres.

L'ouverture en est toujours faite par ceux de l'Hôtel-Dieu, auxquels on donne des Habits grotesques, & qui commencent à demander les Guignannées dès le 27. ou 28. de Decembre. Ils ont un Capitaine, deux Tambours, avec Officiers & Soldats, tous ajustez de maniere différente, & à chaque Porte qu'on leur donne, ils font des cris qui sont entendus dans toute la Ville. Le dernier soir de l'année, la Bourgeoisie se rend à la Maison de Ville, qui est la plus belle de la Province. Les Sindyc, Juges Consuls, & Jurats, s'y trouvent, & on délibere avec eux de la route qu'on tiendra. La délibération finie, on sort dans l'ordre qui suit. Quatre Trompetes précédez de quantité de Flambeaux, marchent à la tête,

pour avertir les Habitans d'ouvrir leurs Portes, & d'apprester leurs Présens. Ensuite vont les Tambours & Fifres, & derrière eux, dix ou douze Crocheteurs que l'on charge des Présens rondez. Ces Crocheteurs sont couronnés de Laurier, & de Fleurs attachées avec des Rubans de toutes couleurs. Les Sindyc & Jurats les suivent, ayant devant eux les quatre Hérauts de la Ville, & quelques jeunes Bourgeois députez pour recevoir les Présens. Chacun en fait selon son pouvoir, & il n'y a personne qui s'en puisse dispenser. Ainsi ce ne sont qu'acclamations continues, puis qu'on en fait à chaque Présent, qui est élevé fort haut par celuy qui le reçoit. Ces Messieurs sont suivis de Violons, de Hautbois, & de toute la Jeu-

nessé, à laquelle la pluspart de la Noblesse ne dédaigne pas de se joindre, ce qui fait un Cortège tres-nombreux. Tous ceux qui en sont, prennent des Habits fort propres, & s'arment de grands Bâtons pour rompre les Portes, s'il s'en trouvoit de fermées. On va d'abord chez Monsieur le Gouverneur qui fait toujours des Présens considérables, comme un Mouton gras dans un grand Bassin, des Chapons, Perdrix, Beccasses, & autre Gibier, dans deux autres. Les belles sont aux Fenestres, avec leurs Présens qu'elles descendent dans des Panniers, ou des Corbeilles fort propres. Ce sont de toutes sortes de petits Animaux en vie ornés de Rubans, comme Perdrix rouges, Pigeons des plus beaux, Tourterelles, Lapins blancs &

noirs , & enfin ce qu'il y a de plus rare , des Martres , des Ecreuils , des Cochons d'Inde , des Furets , &c. Ces Présens ne font pas comme les autres. Celles qui les font en peuvent favoriser qui elles veulent , & c'est à l'envy à qui aura quelque chose de plus beau. La pluspart de ceux qui les reçoivent , prennent cette occasion de donner les Etrennes à celles qu'ils aiment , en mettant d'autres Presens dans leurs Corbeilles , avant qu'elles les retirent. Il n'y a point de moment plus commode pour cela , & telle qui dans un autre temps se trouveroit offendue du moindre Billet , reçoit ce jour-là de son Amant toutes choses avec plaisir. La Marche ayant commencé cette année par les Quays , Monsieur Fonblanche , qui a sa Mai-

son à l'entrée , fut un des premiers qui fit son Présent. Il l'accompagna de quantité de grosses Fusées volantes , qui formerent diverses figures , & toutes très-agréables. On alla dans toutes les rues avec six Chevaux de charge , qu'on vint décharger de temps en temps à l'Hôtel de Ville , où après qu'on fut rentré à quatre ou cinq heures du matin , le Sindic donna la Collation à tout le Cortege. On se rassembla sur le midy dans le même Hôtel de Ville , pour y partager cette incroyable quantité de Viandes , entre l'Hôtel-Dieu , l'Hôpital Général , les Capucins , les Récolets , & autres Religieux Mandians. Le soir , le même Sindic donna aux Dames le plaisir du Bal. Elles y vinrent magnifiquement parées , &

après qu'elles eurent dansé une partie de la nuit , on leur servit des Oranges de la Chine , & des Confitures sèches avec une profusion extraordinaire.

La galanterie est universelle en France , & ce qui s'est passé à S. Bonnet, à l'occasion du Mariage de Monsieur de la Tourrette, en est une marque. Il a épousé depuis deux mois Mademoiselle de Bonneville , Fille unique , & d'une ancienne Maison de Velay. On ne pouvoit faire un assortiment plus juste , l'un & l'autre ayant beaucoup de mérite , & beaucoup de bien. Monsieur de la Tourrette a eu un Frere tué au service. Madame sa Sœur avoit épousé Monsieur le Comte de Manron , Petit-Fils du fameux Maréchal de S. André. Le Mariage se fit chez les

Parens de Mademoiselle de Bon-
neville ; & le jour que les Matiez
arriverent à S. Bennet , ils y fu-
rent reçus par les Habitans ran-
gez sous les armes. Vne partie
s'estoit postée hors la Ville , &
ces Troupes avancées firent leur
décharge si-tost qu'on les vit pa-
roître. Monsieur de la Tourrette
qui n'estoit point averti de cette
Réception , en fut agreablement
surpris , mais il le fut encor da-
vantage , lors qu'il trouva à l'ém-
trée de la Ville une maniere
d'Arc de Triomphe à deux fa-
ces. A l'un des côtéz de la pre-
miere , étoient ses Armes , qui sont
un Sep de Vigne ; & à l'autre ,
une Porte de Ville flanquée de
deux Tours , pour faire allusion
à son nom , & aux Armes de la
Mariée , qui sont une Tour. La
seconde face de l'Arc de Triom-

phe, représentoit la Tour de Dan-
né ; mais au lieu de la pluye d'or,
il y en tomboit une de feu , pour
faire connoistre que l'amour seul
avoit pu y faire trouver accés.
Le Cortege entra dans la Ville,
au travers d'une double haye
formée par un second Corps des
Habitans sous les armes, & le soix
il y eut un magnifique Souper ,
apres lequel on donna aux Ma-
riez le divertissement d'un Baler.
Le Prélude en fut singulier.
Monsieur Verchere, Administra-
teur de l'Hôpital , & qui s'ac-
quite de cette Charge avec un
zele admirable , parut accompa-
gné de douze Pauvres , dont les
uns estoient boiteux , les autres
aveugles , & les autres languis-
sans. Il s'avança , & portant la
parole aux Mariez, il leur dit que
leur Mariage caufoit une joye si

générale, qu'elle avoit penetré jusque dans un Lieu qui sembloit inaccessible aux plaisirs, & qu'il n'avoit pu retenir l'emportement de ces Malheureux, qui dans cette Réjoüissance publique oublioient leur misere particuliere. Les douze Pauvres commencèrent en même temps à danser ; mais de la maniere qu'ils danserent, il fut aisé de connoître que ce n'estoit pas à l'Hôpital qu'ils avoient appris ce qu'ils sca-voient. Madame de la Tourrette qui penetrera aisément les pieux desirs de ce digne Administrateur, luy donna trente Loüis pour ses Pauvres. Apres ce Prélude, on commença le Balet. Le Sujet étoit la Felicité du Mariage. On l'avoit partagé en trois Entrées. La première representoit tout ce qui précéde un Mariage heu-

reux, l'Amour, la Galanterie, les Graces, & les Plaisirs. Monsieur Dodon Dubessecc, estoit l'Amour; & Madame de Charville, la Galanterie. La seconde Entrée representoit ce qui fait d'agréables Nôces, l'Hymenée, l'Amour, la Profusion, la Joye, & les Diversiſſemens. L'Hymenée, & l'Amour, danserent toujours ensemble, & promirent de ne se quitter jamais. Pendant qu'ils dançoient, on chanta ces paroles de Madame de Ville-dieu.

Il est des Maris si charmans,

*Qu'ils peuvent être Epoux, sans
cesser d'être Amans.*

Madame de Fernier, faisoit la Profusion; & Madame la Lieutenant de Chaufour la Mere, faisoit la Joye. Ce qui établit la Felicité du Mariage, servoit de ſujet à la dernière de ces trois En-

trées. La Douceur y étoit représentée par Madame la Lieutenante du Chaufour la jeune; la Fidelité conjugale; par Madame Fabrice; la bonne Intelligence, par Madame de Clairville; & la Fécondité, par Madame Chausse. Ce Balet fut suivy d'une Collation magnifique, apres laquelle on dança jusques au jour.

Monsieur du Ruisseau va vous dire des nouvelles d'un autre Mariage, dont il doit sçavoir les circonstances, puis qu'il est de sa façon. Diverses Fables que vous avez déjà veuës de luy, vous ont fait aimer son style, & je croy qu'il ne vous déplaira pas en celle-cy.





LE MARIAGE
DU MANCHON,
ET DE LA PALATINE.

FABLE.

Certain Manchon de petit-
gris,
Manchon jeune & bien fait, Man-
chon de bonne mine,
Des charmes d'une Palatine
Se sentit fortement épris.
Pour elle il brûloit dans son ame,
Iamais Manchon n'avoit été plus
amoureux.
Aussi trouvoit-il dans la Dame
Tout ce qui pouvoit rendre un Man-
chon bien heureux.
Quoy que brune, à son sens, elle
avoit la peau belle;

Quoy que grande, assez d'embon-
point,

Enfin il la croyoit pucelle.

Et pour plaire aux Manchons, c'est
là le plus grand point.



Le nostre donc, un jour accablé du
martire

Que font souffrir les secrètes
amours,

Aborde sa Maîtresse, & luy tient
ce discours,

(Non sans qu'à chaque mot son ten-
dre cœur soupire.)

Charmé de vos divins appas,
Pour vous mon amour est ex-
tréme;

Et si de même

Quelque jour vous ne m'ai-
mez pas,

C'est un coup seur, il faudra
que j'en meure.

Vos propos amoureux, *tuy répondit sur l'heure*

La Palatine, seront vains.

Peut-on sur vous prendre aucune assurance ?

Je connois trop votre inconstance,

En un moment vous passez par cent mains.



S'il n'est besoin que de perséverance,

Repartit le Manchon, pour toucher votre cœur,

Je ne suis pas sans esperance

De parvenir à ce bonheur.

Vous me verrez Amant tendre & fidelle

Par tout suivre vos pas,

Et s'il se peut encor, au de la du trépas,

Brûler à vos genoux d'une flâme éternelle.

Ce

Ce qu'il dit, il le fit. Il l'aima constamment.

Au Logis, en public, enfin à tout moment.

On le rencontrroit aupres d'elle.

Bref, il fit tant, qu'il fléchit la Gruelle.



Ce fut sur la fin de l'Hyver,
 Lors qu'Amour entre cuir & chair
 Se fait sentir de la bonne maniere,
 Qu'Oyseaux en t'air,
 Poissons dans la Riviere,
 Et sur terre tous Animaux,
 Ne peuvent sans grouiller demeurer
 dans leurs peaux.

Graces au temps, remede à tous
 les maux,

La Palatine eut peur de devenir
 pelée,

Sans que l'Hymen l'eust régalée.
 Elle sçavoit que les beaux jours,

Fevrier 1683.

G.

Les jours plaisans, sont les plus courts,

Et qu'en ce monde la plus sage
Est celle qui scait mieux profiter du
bel âge.

Cela fit qu'elle se rendit
A l'amour du Manchon, & termina
l'affaire.

Ils appellerent le Notaire,
Et par le Contrat il fut dit,
Que vivans de formais en Gens
qu'Hymen assemble,
Ils boiroient, mangeroient, & cou-
cheroient ensemble,
N'ayant plus pour les deux qu'une
Table & qu'un Lit,
Ou pour parler leur langage ordi-
naire,
De formais pour elle & pour lui
Ils n'auroient plus qu'un mesme
Etuy,
Sur lequel, pour marquer leur amou-
reux mystere,

T. 51
de l'autre

Fractere,

je vous
et habile
trez en



JU.

, a pa

our elles

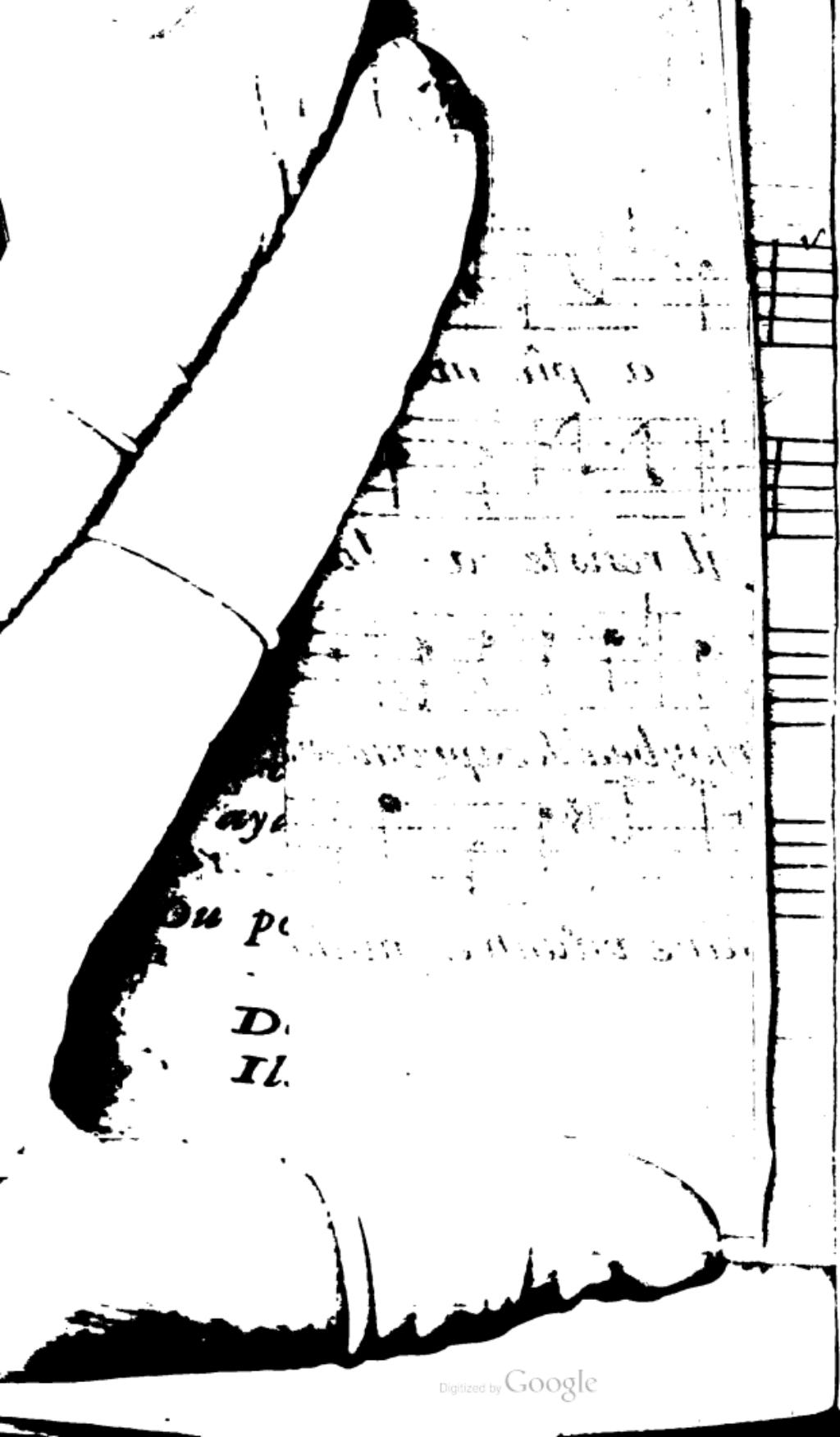
lle

onner,

ndigne

me au-

ve



*Et combien chacun d'eux de l'autre
estoit chery,
On écriroit du plus gros caractère,
Nube pari, nube pari.*

*L'Air nouveau que je vous
envoye, est d'un fore habile
Maistre. Vous le connoîtrez en
le chantant.*

AIR NOUVEAU.

*L'Inhumaine, l'Ingrate, a pu
m'abandonner,
Et mon cœur brûle encor pour elle;
Il resiste à l'amour nouvelle
Que ma raison luy veut donner,
J'ay beau desaprouver son indigne
tendresse,
Le Lâche ne veut pas faire une au-
tre Maîtresse.*

Dame Marie Garnier, Veuve

C 2

de Monsieur le Coigneux, Seigneur de Bezonville, est morte depuis peu de jours. Elle a laissé six Enfans, quatre Garçons, & deux Filles. L'aîné est Monsieur le Coigneux, Conseiller à l'Ancien Châtelet, qui a épousé une Fille de la Maison de Courtenay. Deux de ses autres Fils sont Chevaliers de Malte, & le dernier s'appelle Monsieur de Barberonville. L'une des deux Filles a épousé Monsieur de Vyon de Tessancourt, & Parent de l'illustre Monsieur de Vyon d'Herouval; & l'autre n'est point encore mariée. Feu Monsieur le Coigneux leur Pere estoit Fils d'un Conseiller au Parlement de Paris, & Petit-Fils de Messire Jacques le Coigneux, Seigneur de Sandricourt, Conseiller en la Grand' Chambre, &

de Genevieve de Monthelon,
 Fille de François de Monthelon,
 Garde des Sceaux de France, &
 de Genevieve Chartier d'Alin-
 ville. Cette Genevieve Char-
 tier descendoit des Anciens Fon-
 dateurs de la Maison & Collège
 de Boissy de Paris. Jacques le
 Coigneux, Seigneur de Sandri-
 court, Conseiller en la Grand'
 Chambre, estoit Oncle de feu
 Messire Jacques le Coigneux
 Chancelier de feu Monsieur le
 Duc d'Orleans, Président à Mor-
 tier, & Grand-Oncle de Messire
 Jacques le Coigneux, qui exer-
 ce présentement avec tant de
 gloire cette mesme Charge de
 Président à Mortier au Parle-
 ment de Paris.

Monsieur Manessier d'He-
 mont, Cadet de l'ancienne Fa-
 mille de ce nom, originaire de

la frontiere de Picardie , ayant obtenu l'agrément du Roy, pour la Charge de Trésorier Général des Bâtimens de Sa Majesté, Arts , & Manufactures de France , en presta le Serment en la Chambre des Comptes le 29. du dernier mois. , en la place de Monsieur de la Planche , qui tenoit cette Charge de feu Monsieur de la Planche son Pere.

J'espere, Madame, que je pourray vous entretenir dans peu , de la magnificence des Opéra qu'on a representez à Venise pendant tout le cours du Carnaval. Les Italiens les font paroître avec de grands Ornemens; & comme ils occupent différens Théâtres , chacun de ceux qui en prennent soin , tâche à l'emporter , ou par la beauté des Voix, ou par la somptuosité du

Spéctacle. Si vous avez envie de sçavoir ce qu'on doit penser de ces Opéra à l'égard des nostres, vous en trouverez la différence dans un excellant Discours qui vient de tomber entre mes mains, & dont voicy la Copie. Il est de l'Homme du monde qui a le goust le plus fin sur toutes choses , & qui sçait rendre le plus de justice au mérite distingué. Vous le connoistrez par l'estime particulière qu'il fait de l'admirable génie de Monsieur Lully.





DISCOURS
DE MONSIEUR
DE S. EUREMONT,
Sur les Opéra François
& Italiens.

A M^r DE BOUKINKAN.

Il y a longtemps, Milord, que
j'avous envie de vous dire mon
sentiment sur les Opéra, & de
vous parler de la diférence que je
trouve entre la maniere de chanter
des Italiens, & celle des François.
L'occasion que j'ay euë d'en parler
chez Madame Mazarin, a plûtoſt
augmenté que satisfait cette envie.
Je la contente donc aujourd'huy,

Milord, dans le Discours que je vous envoie. Je commenceray par une grande franchise, en vous disant que je n'admire pas fort les Comédies en Musique, telles que nous les voyons présentement.

I'avoüe que leur magnificence me plaist assez, & que les Machines ont quelque chose de surprenant; que la Musique en quelques endroits est touchante; que le tout ensemble paroist merveilleux; mais il faut aussi m'avoüer que ces merveilles sont bien ennuyeuses; car où l'esprit a si peu à faire, c'est une nécessité que les sens viennent à languir, après le premier plaisir que nous donne la surprise. Les yeux s'occupent, & se lassent ensuite de continuer l'attachement aux Objets. Au commencement des Concerts, la justesse des accords est remarquée, & il n'échape rien de

toutes les diversitez qui s'unissent pour former la douceur de l'harmonie. Quelque temps après les Instruments vous étourdiscent, & la Musique n'est plus aux oreilles qu'un bruit confus, qui ne laisse rien à distinguer. Mais qui peut résister à l'ennuy du Récitatif dans une Modulation, qui n'a ny le charme du chant, ny la force agreable de la parole ? L'ame fatiguée d'une longue attention où elle ne trouve rien à sentir, cherche en elle-même quelque secret mouvement qui la touche. L'esprit qui s'est prestement avancé aux impressions du dehors, se laisse aller à la resverie, ou se déplaist dans son inutilité. Enfin la lassitude est si grande, qu'on ne songe qu'à sortir ; & le seul plaisir qui reste à des Spectateurs languissans, est l'espérance de voir bientôt finir le Spectacle qu'on leur don-

ne. La langueur ordinaire où je tombe aux Opéra, vient de ce que je n'en ay jamais vu, où je n'ayé trouvé beaucoup de choses à condamner dans la disposition du sujet, & dans les Vers. Or c'est vainement que l'oreille est flatée, & que les yeux sont charmés, si l'esprit ne se trouve pas satisfait.

Mon ame d'intelligence avec mon esprit, plus qu'avec mes sens, forme une résistance sur elle aux impressions qu'elle peut recevoir, ou pour le moins, elle manque d'y prêter un consentement agreable, sans lequel les Objets les plus voluptueux même, ne sauroient me donner un grand plaisir.

Une fôise chargée de Musique, de Dances, de Décorations, de Machines, est une fôise magnifique, mais toujours fôise. C'est un vilain fond sous de beaux dehors,

Il y a une autre chose dans les Opéra tellement contre la Nature, que mon imagination en est bles-
sée. C'est de faire chanter toute la Piece depuis le commencement jus-
qu'à la fin, comme si les Person-
nes qu'on représente s'estoient ri-
dicullement ajustées à traiter en
Musique, & les plus communes, &
les plus importantes affaires de la
vie.

Peut-on s'imaginer qu'un Maî-
tre appelle son Valet, ou qu'il lui
donne une commission en chantant;
qu'un Amy fasse en chantant une
confidence à son Amy; qu'on déli-
bere en chantant dans un Conseil;
qu'on exprime avec du chant les
ordres qu'on donne; & que mélo-
dieusement on tue les Hommes à
coups d'Epée, ou de lavelot dans un

combat? C'est perdre l'esprit de la Représentation, qui sans doute est préférable à celuy de l'harmonie, car l'harmonie ne doit estre qu'un simple accompagnement, & les grands Maistres de l'Art l'ont ajoutée comme agréable, non pas comme nécessaire, après avoir réglé le Subject, & le Discours.

Cependant l'idée du Musicien va devant celle du Héros dans l'Opéra. C'est Luigi, c'est Cavalli, c'est Cesti qui se présentent à l'imagination. L'esprit ne pouvant concevoir un Héros qui chante, s'attache à celuy qui fait chanter; & on ne seuroit nier qu'aux Représentations du Palais Royal, on ne songe cent fois plus à Baptiste, qu'à Cadmus ny à Thésée.

Je ne prétends pas pourtant donner l'exclusion à toute sorte de chant sur le Théâtre. Il y a des choses

qui doivent estre chantées. Il y en a qui peuvent l'estre sans choquer la bien-féace, ny la raison. Les Vœux, les Prières, les Louanges, les Sacrifices, & généralement tout ce qui regarde le service des Dieux, s'est chanté dans toutes les Nations, & dans tous les temps. Les passions tendres & dououreuses s'expriment agréablement par une espece de chant. L'expression d'un amour que l'on sent naître, l'irrésolution d'un ame combattue par divers mauuemens, sont des matieres pour les Stances, & les Stances le font assez pour le chant.

Personne n'ignore qu'on avoit introduit des Chœurs sur le Théâtre des Grecs; & il faut avouer qu'ils pourroient estre introduits avec au-tant de raison sur les nôtres. Voilà quel est le partage du chant à mon avis.

Tout ce qui est de la Conversation, & de la Conférence, tout ce qui regarde les Intrigues, & les Affaires, ce qui appartient au Conseil & à l'action, est propre aux Comédiens qui récitent, & ridicule dans la bouche des Musiciens qui le chantent.

Les Grecs faisoient de belles Comédies, où ils chantoient quelque chose. Les Italiens & les François en font de vilaines, où ils chantent tout.

Si vous voulez sçavoir ce que c'est qu'un Opéra, je vous diray que c'est un Travail bigarré de Poësie, & de Musique, où le Poëte & le Musicien également gésnez l'un par l'autre, se donnent bien de la peine à faire un méchant Ouvrage. Ce n'est pas que vous n'y puissiez trouver des paroles agréables, & de fort beaux Airs ; mais vous trouvez

rez plus feurement à la fin le dégouſt des Vers où le génie du Poète a été constraint, & l'ennuy du chant où le Musicien s'est épuisé par une trop longue Musique. Si je me ſentois capable de donner conſeil aux honnêtes Gens qui ſe plaiſent au Théâtre, je leur conſeillerois de reprendre le gouſt de nos belles Comédies, où l'on pourroit introduire des Dances & de la Muſique, qui ne nuiroient en rien à la repréſentation. On y chanteroit un Prologue, avec des accompagnemens agréables. Dans les Intermeſdes, le chant animeroit des paroles, qui ſeroient comme l'esprit de ce qu'on auroit repréſenté; & la repréſentation finie, on viendroit à chanter un Epilogue, ou quelque reflexion ſur les plus grandes beautez de l'Ouvrage. On fortifieroit l'idée. On feroit conſerver plus

cherement l'impression qu'elle auroit faite sur les Spectateurs. C'est ainsi que vous trouveriez de quoy satisfaire les sens, & l'esprit, n'ayant plus à desirer le charme du chant dans une pure représentation, ny la force de la représentation dans la langueur d'une continuelle Musique. Il me reste encor à vous donner un avis, pour toutes les Comédies où l'on met du chant. C'est de laisser l'autorité principale au Poète, pour toute la direction de la Piece. Il faut que la Musique soit faite pour les Vers, bien plus que les Vers pour la Musique. C'est au Musicien à suivre l'ordre du Poète, dont Baptiste seul, à mon avis, peut être exempt, pour connoître mieux les passions, & aller plus avant dans le cœur de l'Homme que les Anciens.

Lambert a sans doute un fort beaugénie, propre à cent Musiques

diferentes, & toutes bien menagées avec une juste économie des Voix & des Instrumens. Il n'y a point de recitatif mieux entendu, ny mieux varié que le sien; mais pour la nature des passions, & la qualité des sentimens qu'il faut exprimer, il doit recevoir des Auteurs les lumières que Baptiste leur scait donner, & s'assujetir à la direction; car Baptiste, par l'étendue de sa connoissance, peut être justement le Directeur. Je ne veux pas finir mon Discours, sans vous entretenir du peu d'estime qu'ont les Italiens pour nos Opéra, & du grand dégoût que nous donnent ceux d'Italie.

Les Italiens, qui s'attachent tout-à-fait à la représentation, & au soin particulier d'exprimer les choses, ne scauroient souffrir que nous appellions Opéra, un enchainement

de Dances & de Musique qui n'ont pas un rapport bien juste, & une liaison assez naturelle avec les Sujets. Les François accoutumez à la beauté de leurs Ouvertures, à l'agrément de leurs Airs, au charme de leur Symphonie, souffrent avec peine l'ignorance, ou le méchant usage des Instrumens aux Opéra de Venise, & refusent leur attention à un long Recitatif, qui devient ennuyeux par le peu de variété qui s'y rencontre.

Je ne saurois vous dire proprement ce que c'est que leur Récitatif, mais je sçay bien que ce n'est n'y chanter, n'y reciter. C'est quelque chose d'inconnu aux Anciens, qu'on pourroit définir un méchant usage du chant & de la parole. J'avoue que j'ay trouvé des choses inimitables dans l'Opera de Luigi, & par l'expression des Sentimens, & par

le charme de la Musique ; mais le Récitatif ordinaire ennuoit beaucoup, en sorte que les Italiens même, attendoient avec impatience les beaux endroits, qui venoient à tenir opinion trop rarement.

Je comprendray les plus grands défauts de nos Opera en peu de paroles. On pense aller à une Représentation, où l'on ne représente rien. On y veut voir une Comédie, & on n'y trouve aucun esprit de la Comédie. Voila ce que j'ay crû pouvoir dire de la différente constitution des Opéra. Pour la maniere de chanter que nous appelions en France l'execution, je croys sans partialité, qu'aucune Nation ne peut raisonnablement la disputer à la nostre.

Les Espagnols ont une disposition de gorge admirable ; mais avec leurs fredons, & leurs roulemens continuels, ils semblent ne songer à

autre chose dans leur chant, qu'à disputer la facilité du gosier aux Rosignols. Les Italiens ont l'expression fausse, ou du moins outrée, pour ne connoître pas avec iustesse la nature, ou le degré des passions.

C'est éclater de rire, plutôt que chanter, lors qu'ils expriment quelque sentiment de ioye. S'ils veulent soupirer, on entend des sanglots qui se forment dans la gorge avec violence, non pas des soupirs qui échappent secrètement à la passion d'un cœur amoureux. D'une réflexion dououreuse ils font les plus fortes exclamations. Les larmes de l'absence sont des pleurs de funerailles. Le triste devient si lugubre dans leur bouche, qu'ils font des cris au lieu de plaintes dans la douleur, & quelquefois ils expriment la langueur de la passion, comme une défaillance de la Nature, Peut-être qu'il y a du

changement aujourd'huuy dans leur maniere de chanter, & qu'ils ont profité de nostre commerce, pour la propreté d'une execution polie, comme nous avons tiré avantage du leur, pour les beautez d'une plus grande & plus hardie composition.

I'ay venu des Comédiens en Angleterre, où il y avoit beaucoup de Musique; mais pour en parler discrètement, je n'ay pû m'accoutumer au chant des Anglois. Je suis venu trop tard dans leur País pour pouvoir prendre un goust si différent de tout autre. Il n'y a point de Nation qui fasse voir plus de courage dans les Hommes, plus de beauté dans les Femmes, & plus d'esprit dans l'un & dans l'autre Sexe. On ne peut pas avoir toutes choses, ou tant de bonnes qualitez sont communes. Ce n'est pas un si grand mal que le bon goust

y soit rare. Il est certain qu'il s'y rencontre assez rarement ; mais les personnes en qui on le trouve, l'ont aussi délicat que Gens du monde, pour échaper à celuy de leur Nation par un art exquis, par un tres-hereux naturel.

Solus Gallus cantat. Il n'y a que le François qui chante. Je ne veux pas estre iniurieux à toutes les autres Nations, en soutenant ce qu'un Autheur a bien voulu avancer. Hispanus flet, dolet Italus, Germanus boat, Flander ululat, solus Gallus cantat. Je luy laisse toutes ces belles distinctions, & me contente d'appuyer mon sentiment de l'autorité de Luigi, qui ne pouvoit souffrir que les Italiens chantassent les Airs, apres les avoir ouÿ chanter à Monsieur de Nyere, à Mademoiselle Hilaire, & à la petite Varenne. A son retour en Italie, il

se rendit tous les Musiciens de la Nation ennemis, disant hautement à Rome comme il avoit dit à Paris, que pour rendre une Musique agreable, il falloit des Airs Italiens dans la bouche des François. Il faisoit peu de cas de nos Chansons, excepté de celles de Boiffet, qui attirerent son admiration. Il admira le Concert de nos Violons. Il admira nos Lutes, nos Clavessins & nos Orgues ; & quel charme n'eust-il pas trouvé à nos Flutes, si elles avoient esté en usage en ce temps-là ? Ce qui demeure certain, c'est qu'il fut fort rebuté de la rudeſſe, & de la dureté des plus grands Maîtres d'Italie, quand il eut goûté la tendresse du toucher, & la propreté de la manièrre de nos François.

Je ferois trop partial, si j'en parlais que de nos avantages. Il n'y a guere de Gens qui ayent la compréhension

bension plus lente, & pour le sens des paroles, & pour entrer dans le sens du Compositeur, que les François. Il y en a peu qui entendent moins la quantité, & qui trouvent avec tant de peine la prononciation; mais apres qu'une longue étude leur a fait surmonter toutes ces difficultez, & qu'ils viennent à posséder bien ce qu'ils chantent, rien n'approche de leur agrément.

Il nous arrive la même chose sur les Instrumens, & particulièrement dans les Concerts, où rien n'est bien feur, ny bien juste qu'apres une infinité de Repetitions; mais rien de si propre & de si poly quand les Repétitions sont achevées. Les Italiens profonds en Musique, nous portent leur science aux oreilles sans douceur aucune.

Les François ne se contentent pas d'oster à la science la première

Février 1683.

D

rudesse qui sent le travail de la composition. Ils trouvent dans le secret de l'execution comme un charme pour nostre ame, & je ne scay quoy de touchant qu'ils scavent porter jusqu'au cœur. J'oubliais à vous parler des Machines, tant il est facile d'oublier les choses qu'on voudroit qui fussent retranchées. Les Machines pourront satisfaire la curiosité des Gens ingénieux, pour les Inventions de Mathématique; mais elles ne plairont guére au Théâtre aux Personnes de bon goust. Plus elles surprennent, plus elles divertissent l'esprit de son attention au Discours; & plus elles sont admirables, & moins l'impression de ce merveilleux laisse à l'ame de tendresse & de sentiment exquis dont elle a besoin, pour estre touchée ou charmée de la Musique.

Les Anciens ne se servoient des

Machines que dans la nécessité de faire venir quelque Dieu. Encor les Poëtes estoient-ils trouvez ridicules presque toujours, de s'estre laiszez reduire à cette nécessité. Si on veut faire de la dépense, qu'on la fasse pour la beauté du Theatre, qu'on la fasse pour les belles Décorations dont l'usage est plus naturel, & plus agreable que n'est celuy des Machines.

L'Antiquité qui exposoit des Dieux à ses Portes, & jusque dans les Foyers; cette Antiquité, dis-je, toute vaine & crédule qu'elle étoit, n'en exposa néanmoins que fort rarement sur le Theatre, après que la créance en a esté perdue. Les Italiens ont rétably en leur Opera les Dieux Payens dans le monde, & n'ont pas craint d'occuper les Hommes de ces vanitez ridicules, pourvû qu'ils donnassent à leurs Pièces un

plus grand éclat, par l'introduction de cet éblouissant & faux merveilleux.

Ces Divinités de Théâtre, ont abusé assez long-temps l'Italie. Détrompée heureusement à la fin, on la voit renoncer à ces mêmes Dieux qu'elle avoit rappelés, & revenir à des choses qui n'ont pas véritablement la même justesse, mais qui sont moins fâcheuses, & que le bon sens avec un peu d'indulgence ne rejette pas. Il nous est arrivé au sujet des Dieux & des Machines, ce qui arrive presque toujours aux Allemands sur nos modes. Nous venons de prendre ce que les Italiens abandonnent, & comme si nous voulions reparer la faute d'avoir été prévenus dans l'Invention, nous poussons jusqu'à l'excéz un usage qu'ils avoient introduit mal-à-propos; mais qu'ils ont ménagé avec rete-

niè. En effet nous courrons la Terre de Divinités, & les faisons danser par Troupes, au lieu qu'ils les faisoient descendre avec quelque sorte de ménagement, aux occasions les plus importantes.

Comme l'Arioste avoit outré le merveilleux des Poèmes, par le fabuleux incroyable, nous outrons le fabuleux par un assemblage confus de Dieux, de Bergers, de Heros, d'Enchantemens, de Fantômes, de Furies, & de Démons.

L'admiré Baptiste aussi-bien pour la direction des Dances, qu'en ce qui touche les Voix & les Instrumens ; mais la constitution de nos Opéra doit paroître bien extravagante à ceux qui ont le bon goût du vray-semblable, & du merveilleux. Cependant on court hazard de se décrier par le bon goût, si on ose le faire paroître, & je conseille aux au-

tres, quand on parle devant eux de l'Opera, de se faire un secret de leurs lumieres. Pour moy, qui ay passé l'âge & le temps de me signaler dans le monde par l'esprit des modes, & par le merite des fantaisies, ie me résous de prendre le party du bon sens, tout abandonné qu'il est, & de suivre la raison dans sa disgrâce avec autant de détachement, que si elle avoit encor sa première considération.

Ce qui me fâche le plus de l'entretien où l'on est pour l'Opéra, c'est qu'il va ruiner la plus belle chose que nous ayons, la plus propre à éléver l'ame, & la plus capable de former l'esprit. Conclusion. apres un si long Discours, que la constitution de nos Opéra ne scauroit que-
re estre plus defectueuse; mais il faut avouer en même temps, que personne ne travaillera iamais si

bien que Baptiste fut un sujet mal conceu, & qu'il n'est pas aisné de faire mieux que Quinaut, en ce qu'on exige de luy.

Monsieur des Deffens, dont la naissance répond à l'esprit & au merite, a renoncé à l'heresie de Calvin. La ceremonie de son Abjuration se fit à Poitiers il y a quelques semaines. Elle a donné grande joie à tous les honnêtes Gens de ce Païs-là, & fait d'autant plus d'impressions sur beaucoup d'esprits, que ce Gentilhomme avoit épousé une Femme, dans la Famille de laquelle il y a eu sept ou huit Ministres, son Grand-Pere, son Pere, ses Freres, & ses Neveux. Monsieur de Fontmort, Président de Niort, dont il est Parent, a fort contribué par ses soins à cette Conversion. Vous sçavez, Mada-

me, par ce que je vous ay dit dans plusieurs Lettres, quel est le mérite de ce Président, & ce-luy de Madame de Fontmort sa femme. C'est une Dame tres-spirituelle, que je ressuscitay avec grand plaisir, apres qu'on l'eut fait mourir d'apopléxie vers le Port de Pile, lors qu'elle re-venoit de la Cour. J'attens tou-jours son Voyage de l'autre Mon-de, que j'ay pris la liberté de luy demander. Comme elle est infini-ment éclairée, & que son stile est fort naturel, ce seroit pour le Public une Relation des plus agreables. Elle a pris beaucoup de part au changement de créan-ce de Monsieur des Deffens, qui estant de retour à Niort, y fit abjurer la même Herésie à ses Enfans. Sa Conversion a esté en-fin suyie de celle de Monsieur

de Montaillon son frere ainé, qui demeure dans une maison de Campagne aux environs de Niort. Il fit profession à Poitiers des Veritez Catholiques le 27. du dernier mois entre les mains de Monsieur l'Evêque, en presence de Monsieur de Baville, & d'un fort grand nombre de Personnes de qualité.

Personne n'ignore que la Sculpture n'ait toujouystenu un rang considerable parmy les beaux Arts, & que si les Ouvrages de Phidias & Praxitele ne subsistent plus apres avoir esté admirés pendant plusieurs Siecles, les noms de ces Hommes si excellens dans leur Art, sont demeuréz immortels; mais s'ils ont acquis beaucoup de gloire en travaillant sur le Marbre, le premier a cet avantage qu'il n'a pas

D 5.

moins réussî à bien fondre des Métaux, qu'à tailler des Pierres. Il est vray qu'à peine voit-on aujourd'huy une figure antique de Bronze. Cependant cette Profession a toujours esté, & est encor plus que jamais en usage; mais sans parler des pertes que l'on peut faire dans ce travail, il a de si grandes difficultez, & renferme tant de connoissances, que peu de Gens s'en osent mesler. Parmy ceux qui l'on osé faire dans ces derniers temps, on peut dire à l'avantage de la France, que Monsieur du Val ne le doit céder à personne, & qu'il a connu parfaitement tous les secrets de cet Art. La mort nous l'a enlevé, lors qu'il alloit entreprendre des Ouvrages de la plus haute réputation; mais on peut dire que cette perte est reparée, puis

que cet Homme merveilleux a communiqué ses plus belles lumières à sa femme, qui a fait son apprentissage pendant vingt ans auprès d'un si grand Maistre. Cette illustre femme, avec le secours de sa fille, qui a tout le génie de feu son Pere, vient de jeter en Bronze un Crucifix qui a sept pieds de hauteur. Il est pour l'Eglise des Jesuites de la Rue S. Antoine. Cet Ouvrage est sorty de la fonte si beau & si net, qu'on n'a pu y trouver le moindre defaut à reparer. Tous les Connoisseurs en sont surpris, & ont peine à croire qu'une femme ait osé faire son coup d'essai sur un morceau de cette grandeur. J'ay cru qu'un nom qui sera bientost gravé sur le Marbre & sur le Bronze, méritoit bien une place parmy les Nouvelles

que je vous apprens. Feu Monsieur du Val a fait presque tous les Ouvrages de Bronze qui sont à Versailles.

Je vous envoie l'Extrait d'une Lettre qu'on m'a fait voir de Dourlans , dattée du huitième de ce mois. Elle est d'une Personne de tres-grande probité. En voicy les termes.

JE vis icy un des derniers jours du mois passé, sur les neuf heures du soir, un Dragon d'une prodigieuse grandeur, qui passa sur un coin de cette Ville , & par dessus les Citadelles. Il a esté veu de quantité de Personnes , qui toutes conviennent que ç'en estoit un. L'effroy qu'on en eut , fit sonner la Cloche au feu, & comme on craignit qu'il n'eust pris dans quelqu'un des Magazins à Pouder des Citadelles, celuy qui en

à la garde les fit aussi-tost ouvrir ,
pour se mettre hors de doute. On vit
encor un pareil Dragon passer sur
le même lieu un jour de Dimanche
pendant Vespres , il y a environ
trente-cinq ans , à ce que rappor-
tent plusieurs Témoins tres-dignes
de foy.

On s'étonne de voir un Prodi-
ge en l'air , & l'on ne s'étonne
point de voir la corruption des
Mœuts s'augmenter de jour en
jour. Ce déreglement mérite que
l'on s'en plaigne , & c'est ce
qu'un Inconnu a fait vivement
dans les Vers qui suivent.



fl♦ fl♦

S U R L E SIECLE
C O R R O M P U.

Crrains tout de ton Amy, crains
tout de ta Maitresse,
Il n'est plus de sincérité,
Le Siecle est corrompu, l'on n'y voit
que bassesse,
L'on n'y voit qu'infidélité.



Ta bonne-foy n'est plus que foibleſſe; ou ſotisſe,
L'interest a rendu la trahison permife;
L'Honnête Homme, l'Homme de bien,
Se fait une vertu facile,
Il ne ſépare plus l'honnête de l'utile,

Et quand l'interest parle, il n'écoute
plus rien.



Si son vice produit une heureuse
abondance,

Il n'y voit plus rien d'odieux ;
Où s'il est vray qu'il voit l'horreur
de son offence,

La douceur qu'il en tire est ce qu'il
voit le mieux ;

Et pour se derober au remords qui le
gefne,

Il charge le Destin du panchant qui
l'entraîne.



Au lieu de l'avoir combattu ,

Il constraint la Raison d'entrer dans
ce qu'il aime ;

Et ne pouvant monter jusques à la
vertu ,

Il la fait descendre elle-même.



Un Scelerat qui voit que tout cede à
ses vœux,

Croit que les Loix ne font que pour
les Miserables,

Que le malheur fait les Coupables,

Et qu'on n'est innocent que lors qu'on
est heureux.



Selon le rang qu'on tient, le crime
se mesure,

Il change chez les Grands de nom
& de nature,

La Justice chez eux n'est que raison
d'Etat,

Les crimes sont permis en bonne po-
litique,

Et toute leur noiceur disparaist à
l'éclat

Que la Fortune communique.



*Il faut pouvoir faillir, pour pouvoir
s'élever;*

*Le bonheur ne suit plus la timide
innocence;*

*Qui forme un grand dessein, ne
s'acqueroit l'achever;*

*Que la vertu ne souffre un peu de
violence.*



*Pour monter aux grandeurs, il faut
avoir recours*

*A des ménagemens, à de lâche dé-
tours;*

*Qui ne relâcheriē de sa délicatesse,
Dans tout ce qu'il projette avance
foiblement;*

*On n'acquiert point les biens à force
de sagesse;*

*Qui veut les meriter, les obtient
rarement.*



Chacun n'a pour objet qu'une sale
 avarice ;
 Si vostre Amy vous sert, il vous vend
 son service ;
 Ce n'est plus la vertu qui regne dans
 les cœurs ,
 L'usage en est perdu , le Siècle l'a
 bannie ;
 Ce qui devroit venir de la bonté des
 mœurs ,
 Vient de l'adresse , & du génie .



On croit de son devoir s'estre bien
 acquité ,
 En montrant seulement un air de
 probité ;
 Le reste est inutile , & n'entre plus
 en compte .
 Tout roule sous un beau dehors ;
 Et pour mettre le cœur à couvert des
 remords .

On ne met que le front à couvert de la honte.

Pour remédier aux désordres dont vous venez de voir la peinture, rien ne pouvoit estre plus utile qu'une Académie nouvelle, qui commence à s'établir dans une des célèbres Villes du Royaume. Elle est digne de la probité des premiers Siècles, & l'honnêteté qui s'y rencontre, méfiteroit que les Auteurs en reçussent des remercimens du Public. On luy a donné le titre d'*Académie aisée*, & elle le prend, parce qu'elle ne suppose pas, comme font toutes les autres de France, d'Italie, & d'Angleterre, qu'il faille nécessairement pour s'y faire recevoir, estre consommé dans les belles Lettres, ou dans les belles Sciences; comme

92. M E R C U R E
la Physique, la Medecine, les
Mathématiques ; il faut seule-
ment avoir du bon sens, & assés
de loisir, pour se pouvoir assem-
bler toutes les semaines une fois
pendant deux heures. Cette
Académie est encore aisée, en
ce que ceux même qui ne sont
pas du Corps, & qui se trouvent
dans la Ville, y peuvent assister
une fois le mois ; & ceux qui
n'y peuvent point du tout assis-
ter, comme les Personnes élo-
gnées, & les Dames, à qui la
bienféance ne permet pas de se
trouver dans ces sortes d'Assem-
blées, peuvent prendre part aux
Exercices de l'Academie, par la
communication qu'on leur fait
de ce qui s'y est traité, & par
celle qu'ils peuvent faire de leurs
sentimens à l'Academie, s'ils veu-
lent se donner la peine de les

écrire, & les envoyer par quelqu'un qui soit du Corps.

La fin générale de l'Academie, est de travailler solidement à l'éducation de la Jeunesse, & sur tout de ceux qui estant de retour de l'Armée ou des Colleges, passent leur vie chez eux dans l'oisiveté, & sans aucune occupation. C'est pour cela que l'Academie est composée de Pere de Famille, d'autres Hommes faits, & de quelques jeunes Gens assez sages, pour bien entrer dans l'esprit de ceux qui ont songé les premiers à son Etablissement. Le principal moyen qu'elle se prescrit pour arriver à cette fin, est de faire le caractère de l'Homme accompli. Cette matière est si vaste, que quand on s'assembleroit tous les jours, on ne l'épuiseroit pas en plusieurs

années. Si toutefois quelqu'un de la Compagnie a quelque Pièce curieuse en Prose ou en Vers, il en peut faire part aux autres, pourvu que cela n'occupe que peu de temps. Toutes sortes de Personnes, même sans étude, peuvent estre du Corps de l'Academie, à l'exception de ceux qui sont attachés à quelque Communauté Reguliere. Quand ceux du Corps y veulent faire recevoir quelqu'un, ils le proposent à l'Academie, qui opine à la pluralité des voix ; & si le plus grand nombre conclut à le recevoir, on ordonne à celuy qui en a fait la proposition, de l'amener à la prochaine Assemblée, & il est reçeu, sans faire à l'entrée ny compliment, ny harangue, & sans autre ceremonie, sinon que le Président & les autres Officiers

l'embrassent , & luy font protéger de l'Academie. Elle est gouvernée par un President, un Assesseur, deux ou trois Conseillers, & un Secrétaire qu'on élit tous les six mois , & qui peuvent estre continuez chacun dans sa Charge six autres mois seulement. Je dis, chacun dans sa Charge, c'est à dire, le President dans celle de President; mais celuy qui a esté dans une Charge , peut en la quittant estre élu pour une autre. Il n'y a que ces Officiers qui ayent des places déterminées ; le President , la première ; l'Assesseur à sa gauche ; les Conseillers auprès d'eux , & le Secrétaire à côté , avec une Table devant foy pour écrire. Tous les autres renoncent aux pretentions de presséance , & se placent comme

ils se trouvent. Pour éviter le trop grand éclat qui pourroit causer quelque desordre, on ne s'assemble pas toujours dans le même lieu, mais seulement trois ou quatre fois de suite. Ces Assemblées ne se font que chez ceux qui sont du Corps, & il est défendu aux Maistres des Maisons d'y presenter la collation, & aux autres d'y manger ou boire. Les fonctions du President consistent à recueillir les voix dans les deliberations, & dans les autres propositions qui se feront faites, à proposer les sujets que l'on doit étudier pendant la semaine, à changer le lieu de l'Assemblée, & enfin à prendre soin que les Reglemens soient observez. Il opine le dernier, & il est nécessaire qu'il ait de l'étude. C'est à luy que les Academi

demiciens donnent chacun par écrit ce qu'ils ont étudié sur les matieres proposées. Il doit lire ces Ecrits, & s'il en est satisfait, il les met entre les mains du Secrétaire. L'Assesseur opine le premier, & tient la place du President en son absence, comme le plus ancien des Conseillers en ordre de reception, suplée à l'absence de l'un & de l'autre. Les Conseillers opinent après l'Assesseur, & tiennent la main avec les autres Officiers, à ce que l'Academie ne change point son premier esprit. Tous ces Officiers s'assemblent à part pour cela de temps en temps.

Le Secrétaire qui doit estre un Homme de Lettres, tient un Registre où est marqué d'un côté le temps de l'Institution de l'Academie, & celuy de la Per-

Février 1683.

E

mission de s'assembler, les noms des Sujets du Corps de l'Academie, le jour de la reception de chacun, avec une Copie des Reglemens ; & de l'autre côté du même Registre, à toutes les Assemblées il écrit tous les Sujets qui ont esté donnez pour l'exercice de chacune. Par exemple, *un tel jour on a donné à faire le caractère d'un Homme accessible.* Il tient aussi un autre Registre plus gros, dans lequel il écrit pendant la semaine à son loisir, ou tout au long, ou en abrégé à son choix, ce qu'il a trouvé de bon dans les Billets que le President luy a consignez, sans toutefois s'attacher aux termes avec scrupule, ny écrire deux fois la même chose, si elle se rencontrroit en deux Billets différens. Par exemple, *un tel jour on a trou-*



G A L A N T.

vé pour definir l'Accessibilité, que
c'est celuy qui emploie la
générale qu'il a pour tout le monde
donner à chacun la liberté de l'a-
border, sans crainte d'estre mal re-
çue. On a trouvé aussi pour
actes particuliers de cette vertu,
Qu'il ne rebute jamais personne ;
qu'il évite soigneusement de paroi-
tre morne, & chagrin à ceux qui
l'abordent, &c. C'est aussi au Se-
cretaire à faire l'ouverture de
chaque Assemblée par la lecture
de ce Recueil, après quoy le
President demande à la Compa-
gnie, si quelqu'un a quelque
chose à dire sur cette même
matiere. Cela estant fait, il met
entre les mains du Secretaire les
Billets des Particuliers s'il les a
lûs, & ensuite donne le sujet de
la prochaine Assemblée, & en
assigne le Lieu.

L'étude que chacun fait pendant la semaine sur ce sujet, consiste à trouver le caractère de la bonne ou mauvaise qualité proposée, & cela, par sa définition exacte, & par ses actes particuliers, ou à trouver divers moyens pour arriver à la fin que l'on aura donnée pour sujet. Par exemple, pour multiplier les pensées à l'infiny sur quelque sujet que ce soit, pour trouver la source de la beauté des pensées, &c. à quoy chacun peut ajouter des plus beaux traits de l'Histoire, tant Profane que Sacrée, des Emblèmes, des Devises, des Descriptions en Vers, chacun selon son talent, le tout sans autres ornemens, & sans s'engager en un discours continu. Et pour les traits de l'Histoire, chaque Académicien choisit une Histoire

G A L A N T.

une fois pour toutes ; l'un l'*Histoire Sainte* , l'autre l'*Histoire Romaine* ; un autre les *Vies des Hommes Illustres* de Plutarque ; un autre l'*Histoire de France*, &c. Chacun ayant fait ses remarques, en fait son rapport à la *Compagnie*, & dit son sentiment sans réfuter ceux des autres. Les *Assemblées* , où ceux qui ne sont pas du Corps de l'*Academie* se peuvent trouver , s'appellent *de-my-publique* , parce que chaque *Academicien* y peut mener ses *Amis*. Elles se font une fois le mois , & l'on y fait une *recapitulation* des *Resultats* des trois dernières *Assemblées*.

On se borne fort exactement aux qualitez de l'*Homme* accomply par plusieurs raisons. 1. Parce qu'elles sont assez vastes. 2. Parce qu'elles sont en

102. M E R C U R E
prise à toute sorte de Personnes
qui ont un peu de bon sens , sans
même en exclure ceux qui sont
sans étude. 3. Parce qu'elles sont
les plus utiles. 4. Parce que si on y
traitoit d'autres matieres, comme
du Droit , de la Medecine, &c.
les Gens du Palais ne voudroient
parler que des belles Questions
du Droit , à cause qu'ils s'y fe-
roient plus d'honneur. Les Phy-
siciens en voudroient user de
même sur les curiositez de Phy-
sique. Ainsi chacun tireroit de
son côté. Il n'y auroit que de la
division dans l'Assemblée. Ceux
qui n'entendent ny le Droit ny
la Physique, ny viendroient plus,
& de cette sorte on perdroit plus
de Sujets de l'Academie qu'on
n'en gagneroit , ou plutost ce
ne seroit plus la même Aca-
demie.

Pour vous faire mieux connoître les utilitez qu'on peut tirer de celle dont je vous parle, & qui a pris le titre d'Aisée, il faut vous donner le Plan du Traité de l'Homme accomply, qu'elle a destiné pour la matiere de ses entretiens. Pour estre un homme accomply, il faut avoir cinq qualitez principales, estre Homme de bien & d'honneur, habile Homme, ou sçavoir le monde, Homme de bon sens, Homme de bel esprit, & Homme d'étude. Ces cinq qualitez sont traitées méthodiquement en cinq Tomes, dont on m'a envoyé le détail.

Le premier, qui est *L'Homme de bien & d'honneur, ou la Morale des honnêtes Gens*, est divisé en deux Parties. La première est des bonnes qualitez qui entrent

dans le caractère d'un Homme de bien , & qui se reduisent à quatre principales ; mais celles-là se divisent & se subdivisent, en sorte que l'on en trouve soixante, chacune desquelles est expliquée en sept ou huit petits articles , dont le premier est sa définition exacte , & les autres sont ses actes particuliers. Le tout est expliqué par un petit Commentaire , qui vient en suite de chaque bonne qualité , dont on fait l'application au Sauveur du monde ; pour faire voir par une induction entiere , qu'il est le plus parfait Modele que puissent prendre tous ceux qui aspirent à vivre en honnêtes Gens , & que travailler à devenir honnête homme , c'est travailler à vivre en Chrétien. La seconde Partie de ce premier Tome, contient soixante



mauvaises qualitez opposées aux bonnes, les unes par defaut, les autres par fausse imitation, & expliquées comme les bonnes par leurs definitions, & par leurs actes particuliers. On y ajoute une Liste de 168. qualitez tant bonnes que mauvaises, dont on ne donne que les definitions, & toutes ces qualitez sont traitées de sorte, qu'elles ne sont pas plus propres aux Personnes d'un sexe qu'à celles de l'autre.

Le second Tome, qui est *L'habile Homme, ou la Science du Monde*, est divisé en trois Parties. La première, qui traite des devoirs de la vie civile mis en Méthode, suppose que la civilité est une vertu par laquelle nous témoignons aux autres que nous les honorons autant

É 5.

106 M E R C U R E
que nous y sommes obligez , &
plus encore ; & comme cela se
fait en trois façons principales ,
en faisant connoître aux Gens
que nous avons pour eux du
respect , de l'estime , & une hon-
neste affection , cette premiere
Partie est divisée en trois au-
tres , qui sont des marques d'e-
stime , de respect , & d'une
honnête affection ; où il est tra-
té au long du compliment since-
re , non seulement en general ,
mais en détail , comme du com-
pliment de louange , d'approba-
tion , d'aplaudissement , des ti-
tles d'honneur & de parenté , des
circonlocutions de respect , des
manieres respectueuses de se
plaindre , de répondre à une
plainte , de contredire , de faire
les corrections , de les recevoir ,
de recevoir les avertissemens , les

mépris , les injures , les rebuſades , de demander une grace , ou une chose deuë , de refuser , d'offrir son service , un present , un repas , d'accepter ou de refuser de semblables offres. Il y est aussi traité des preſſeances , du pas , de la belle place , du salut , des respects que les Enfans doivent à leurs Peres , Meres , &c. des respects essentiels & indispensables qui se doivent pratiquer avec tous , même avec les Amis les plus familiers ; des respects que les Serviteurs doivent à leurs Maiftres , les Hommes aux Dames , & les Dames aux Hommes ; des respects accidentels , & dont on se peut dispenser. Ces deux premiers Traitez font conclus par deux Chapitres , l'un de plusieurs façons de parler , qui font contre le respect , & qui toute-

fois sont en usage parmy les Gens du commun ; & l'autre du silence respectueux. Il y a dans cette premiere Partie un troisième Traité , qui est des marques d'affection ou du compliment cordial , en general & en détail , comme du compliment de complaisance , de bienveillance , de congratulation , de condoleance , de consolation , de remerciement , & de gratitude ; des visites d'honneur , tant actives que passives ; des marques d'affection qui se peuvent mêler dans les corrections , avertissemens , plaintes , reproches , éclaircissemens , reprimandes ; de la bonne & de la mauvaise grace en general & en particuliers , selon les diverses occasions , comme à table , assis , debout . avec les Supérieurs ,

Egaux, ou Inferieurs ; des cérémonies aux visites qu'on rend, ou que l'on reçoit, & particulièrement de celles que les Hommes doivent pratiquer à l'égard des Dames, & de celles des Dames à l'égard des Hommes ; ce que l'on doit observer de particulier dans les Lettres qu'on écrit. Voicy ce qui est contenu dans la seconde Partie du second Tome, qui est *de la Politique legitime*, où l'art de s'accommoder à toute sorte d'esprits, pour traiter d'affaires utilement & avec honneur. 1. Règles générales de prudence. 2. Dénombrement des inclinations générales des Hommes, sur lesquelles il faut prendre ses mesures. 3. Inclinations & mœurs particulières des Hommes, selon la diversité des conditions,

avec des regles & des conduites particulieres pour tous ces égards. 4. Conduites diverses selon la diversité des temperamens. 5. L'Art de connoistre les genies, & les humeurs, ou conduites à l'égard des Inconnus. 6. Conduites particulieres à l'égard des Enfants, où l'art d'élever la jeunesse, en qualité de Gouverneur, Gouvernante, Pere, Mere, Régent, Régente, Precepteur. 7. Conduites particulieres pour le gouvernement spirituel, en qualité d'Evêque, Curé, Confesseur, ou Supérieur de Communauté. 8. Conduites pour faire des Amis, pour les conserver, pour les regagner, pour reconnoître les ennemis cachez, & pour penetrer leurs mauvais desseins. 9. Conduites pour empêcher que les Envieux ne decou-

vrent nos sentimens, ou l'art de la dissimulation legitime. 10. Conduites particulières des Hommes avec les Dames, & des Dames avec les Hommes. La troisième Partie du même Tome, qui est *l'Art de converser, ou les agréments de la conversation* contient. 1. Règles générales. 2. Ce qui plaît ou déplaît pour l'ordinaire dans la conversation, & les sources cachées de ces choses. 3. Pratique de la complaisance, de la condescendance, du support. 4. Le choix des matières dans la conversation. 5. Règles particulières pour les diverses espèces de conversation, comme sérieuse, morale, politique, devote, enjouée, brillante, délicate, &c. 6. Conduites pour la conversation contentieuse, qui est la dispute.

Le troisième Tome , qui est *l'Homme de bon sens , ou la forte Rhetorique* , est en partie un abrégé de la Logique de l'Ecole , & de l'Art de penser ; mais ce qui en fait les plus longs Chapitres , est un ramas de reflexions , & de methodes pour la conduite du jugement , qui ne se trouvent point dans les autres Livres , comme une onzième Catégorie (qui est celle du non Etre) laquelle est de tres-grand usage. Une regle unique pour faire toutes sortes d'argumens en bonne forme , & pour reconnoistre ceux qui n'y sont pas , & ceux qui sont fallacieux. Cette regle est toute différente de celle qui est dans l'Art de penser. D'autres regles particulieres , pour éviter les faux jugemens qui se font

par l'illusion des belles, mais fausses apparences, par les préjugez trompeurs, par la confusion des objets généraux, soit entre eux, soit avec les idées particulières, ou des fausses idées avec les véritables, ou de l'accessoire avec le principal, ou de la substance d'un fait avec ses circonstances, ou des fausses conséquences avec les antécédens. Diverses règles pour la justesse dans les raisonnemens, pour éviter les fautes de jugement dans les demandes, & dans les réponses, dans le choix des opinions probables, dans nos croyances, dans nos espérances, dans nos craintes, dans nos desseins ; à l'égard des évenemens futurs incertains, dans la prétendue opposition que le vulgaire trouve entre la spéculation, & la

pratique. Une Liste des premiers principes du bon sens , des fausses persuasions , des sentimens forcez , des empeschemens à la persuasion , & de leurs remedes. Plusieurs autres Règles pour convaincre entierement.

Comme la beauté de l'esprit consiste à estre fécond en pensées sur toute sorte de sujets , sans en excepter les plus steriles ; à les avoir belles , & à donner un beau tour à ce qu'on dit , le quatrième Tome est divisé en trois Parties , dont la première est composée de treize Methodes générales , & de cinq ou six particulières , pour avoir un nombre innombrable de pensées sur toute sorte de sujets , & principalement sur les matieres Prédicables , sur les Morales , & sur les Politiques. Elle a pour titre l'Art

de la fécondité de l'Esprit. La seconde est l'Art des belles & solides pensées, qui consiste en diverses reflexions sur les diverses sources de la beauté des pensées, d'où l'on a tiré des règles pour en faire quantité sur quelque sujet que ce puisse être, tant par imitation que de soi-même, ce qui corrige le vice qui se pourroit trouver dans la première Partie. La troisième est l'Art du beau tour, où le style delicat & galant est mis en méthode, & où l'on donne à l'esprit diverses ouvertures qui le rendent fecond en beaux tours.

Le cinquième Tome est *L'Homme d'étude, ou l'Art de cultiver son esprit en étudiant, & celuy des autres en enseignant, pour pouvoir faire aisément, & faire faire aux autres avec la même facilité de grands*

progrez dans l'étude, tant des Langues que des Sciences. Il est divisé en douze Parties. La première est l'Art de lire les bons Autheurs, & contient les reflexions qu'il faut faire sur les termes, sur les propositions, sur les preuves ou argumens, sur tout le tissu d'un Discours pour en mieux penetrer le sens, pour en découvrir les beautez cachées, qui ne paroissent pas aux yeux du vulgaire, & par consequent pour y trouver plus de plaisir. La seconde, est l'Art d'ouvrir les esprits selon la diversité du génie. On y trouve une methode pour enseigner quelque Langue, ou quelque Science que ce soit, en jouant, soit à des Jeux où l'on est assis, comme les Cartes, les Dames, soit à des Jeux de conversation, ou à des Jeux de mouvement mo-

deré, comme les Quilles, la Boule, le Billard, le Palet, &c. La 3. est l'Art de la netteté ou clarté du stile. La 4. contient les remarques du peu de progrés qu'on fait ordinairement dans l'étude des Sciences & des Langues, & les remedes à ce qui peut empêcher qu'on n'en fasse davantage. La 5. renferme d'autres remarques des vices d'esprit, tant naturels, qu'acquis dans les études, avec leurs remedes. La 6. est une Liste des principales choses qui corrompent le jugement. La 7. contient diverses loix de la dispute. La 8. est une methode particulière pour conferer avec les Herétiques. La 9. expose les contremes politiques de la chicanie. La 10. est une methode pour faire de recueils. La 11. en est une pour composer une

Prédication ; & la 12. est un Dictionnaire par ordre alphabétique, qui sert aussi de Table à tout l'Ouvrage. Il est composé de tous les principaux termes qui s'y trouvent, & de plusieurs autres qui s'emploient ordinairement dans les Discours moraux, spirituels, & politiques. Chacun de ces termes y est expliqué par sa définition exacte, par son étymologie quand elle se trouve, par ses synonymes, par ses épithetes, ou attributs propres. Plus, chaque terme générique y est divisé en ses espèces, & en ses différences spécifiques, & même accidentielles ; par exemple, Foy vive ou morte, humaine ou divine. A chaque cause, on ajoute les effets qu'elle peut produire ; à chaque effet, les causes d'où il peut proceder ; aux accidens,

leurs objets, leurs sujets, leurs manières de regarder leurs objets, leurs principes, leurs fins; aux qualitez bonnes ou mauvaises, leurs marques, leurs apparences vrayes ou fausses, leurs opposez; aux signes, symboles ou figures, on ajoute les choses qu'elles signifient, comme à la Mer, l'inconstance; aux choses figurées, leurs figures; & à la fin, il y a un Traité des divers usages que l'on peut faire de ce Dictionnaire, comme le moyen de trouver les raisons solides d'un nombre innombrable de choses dans toutes les Sciences; tous les degrés d'estre d'un sujet, toutes les convenances, & les différences qu'a ce sujet, avec quantité d'autres, &c. Jugez, Madame, par la beauté de ce Plan, quelle utilité le Public doit recevoir des

Conferences que feront ces nouveaux Academiciens, sur tant de choses qui peuvent servir à former l'esprit de l'Homme, & à le rendre parfait.

Le Jeton de la Maison de Madame la Dauphine, m'ayant été donné trop tard le mois passé, je ne puis le mettre dans son rang parmy les autres. C'est ce qui m'a obligé à le faire graver seul. Le Portrait de cette Princesse est à la face droite. On voit au Revers une Aigle sur son aire avec son Aiglon, & ces paroles.

PROLEM DAT JOVE DIGNAM.

Comme on peut dire que l'Aigle fait des Petits dignes de Jupiter, qui est le plus grand des Dieux, puis que nous apprenons de la Fable, que cet Oiseau a été choisi pour le servir, l'accompagner & porter la foudre ; de





de même Madame la Dauphine, en donnant la naissance à Monseigneur le Duc de Bourgogne, donne au plus grand Roy du Monde, un Eils qui sera un jour digne de l'accompagner dans toutes ses entreprises, & digne enfin de porter partout la terreur de ses Armés. On a trouvé cette Devise très-belle. Elle est de M^r l'Abbé Tallemand le jeune.

La Ville de Rouen ayant changé ses Armes, & pris un Navire au lieu du Mouton qu'elle portoit, a fait aussi battre des Jetons. Ils ont été gravez par Monsieur Loire.

Il me reste à vous parler des Jetons que les Agens de Change & Banque de Paris ont fait graver cette année pour leur Communauté. On y voit d'un côté

Février 1683.

F.

la Bonne-Foy , ayant à ses côtes
 la Renommée & l'Abondance.
 Ces paroles sont autour , *Utrumque
 que tuetur in una*, pour faire con-
 noistre que par le moyen de la
 bonne-foy qui regne dans le
 commerce ; on conserve l'abon-
 dance & la réputation. La Pru-
 dence est sur le Revers , avec des
 Perles , Pierreries , & autres ri-
 chesses aupres d'elle , & ces pa-
 roles , *Et scrutat, & auget*. L'appli-
 cation en est aisée.

Cette Compagnie dont la
 France tire de grandes utilitez ,
 fut établie sous le Regne de
 Charles IX. Sa principale fon-
 dation est de ménager avec pru-
 dence le crédit de tous les Gens
 d'affaires & de commerce , de
 faire triompher par tout la bon-
 ne-foy , d'empescher les manque-
 mens de parole , les faussetez , &

tous les desseins de ceux qui pour réussir voudroient employer la fraude. Il n'y a peut-être point de Profession au monde, dans laquelle il soit nécessaire d'avoir plus d'esprit & de pénétration. Ceux qui font de ce Corps ont affaire tous les jours à toute sorte de Gens, & de différens caractères pour le génie; & pour la maniere de traiter. Il faut qu'un Agent, pour être habile, soit naturellement honnête Homme, s'il veut s'attirer la confiance & la confidence de tout le monde. Sans cela, il est impossible qu'il fasse rien, tant il y a de délicatesse dans cet Art.

Le vous ay dit la dernière fois, en vous parlant des Jetons du Trésor Royal, qu'il en falloit deux mille six cens d'argent; j'ay dû vous dire, vingt-six mille.

On a souvent demandé pour-
quoy Mercure prenoit le nom
de Galant, luy qui n'estoit en
réputation parmy les Dieux, que
de sçayoir s'acquiter d'un messa-
ge avec adresse. Monsieur Per-
ry de Compiegne, qui est sans
doute Amy de ce Dieu, en a
donné la raison, dans les Vers
qui suivent.





M E R C V R E
N O M M E' G A L A N T
P A R L E S D I E U X.

U N jour les Dieux eſtant à
table,
Se mirent tous de belle humeur,
Chacun rivoit du meilleur de ſon
cœur,
Et prenoit ſoin d'y paroître agréable.
Momus, comme on ſait, grand
parleur,
Pendant toute cette ripaille
Parla beaucoup, mais ne dit rien
qui vaille,
Et celuy fut un grand malheur.
Mercure qui pour lors tout chargé de
nouvelles

Venoit de courir les Ruelles,
 En fit un conte à la celeste Cour,
 Et l'entretint si bien des secrets de
 l'amour,
 Que jusques au recit de la moindre
 aventure
 Chacun admirâ son talent.
 Aussi depuis ce temps Mercure
 Fut nommé Mercure Galant.

Une fort aimable Personne, à
 qui mille belles qualitez attirent
 une estime générale, voulant
 donner des marques de son sou-
 venir à une Amie pleine de mé-
 rite, dont la Feste s'approchoit,
 pria le plus excellent Homme
 que nous ayons pour l'Angeli-
 que, & à qui les plus beaux Ou-
 vrages ne coûtent que la peine
 de les écrire, de préparer un Con-
 cert exprés, pour aller ce jour-là
 donner une Serenade à cette

Amie, qui demeuroit dans son Voisinage. Ce Concert fut composé de deux Angeliques, d'un Dessus, & d'une Basse de Viole. Celpyn qui fit les Pièces n'eut besoyn que de la Belle, & de luy pour les executer sur l'Angelique. Le Dessus & la Basse de Viole, furent touchez admirablement par deux personnes choisies pour cela. La Belle, pour pousser plus loin la galanterie, joignit un Bouquet à la Serenade. Ce Bouquet a été fort appruevé. Jamais on n'en vit aucun d'une invention plus singuliere. C'estoit un Mont-Parnasse, sur le haut duquel on voyoit Apollon, qui invitoit ses Sœurs à chanter les louanges d'une nouvelle Muse, dont il vouloit qu'on célébrast ce jour-là la Fête. Les Muses, pour faire leur Souverain,

& pour se contenter elles-mêmes, descendoient de la Montagne, afin de venir complimenter cette illustre Sœur, & luy présenter chacune un Bouquet. Quelques-unes des plus empesées paroissoient au bas de la Montagne, en état de la prier de vouloir accepter de Cheval Pégase. Lienjouée Estat étoit de ce nombre. Il sembloit qu'elle plaisantast l'amour du personnage de Palfrenier de Pégase, qui joствоit dans cette occasion, & que l'amour luy faisoit s'connistre qu'apres avoir tenté toutes choses inutilement pour dévenir des Amis de la charmanee. Personne qu'on regaloit du Bouquet, il avoit voulu voir s'il ne pourroit point avoir une entrée libre chez elle, en conduisant de Bagage du Parnasse, &

portant sur son dos dans son Carr-
quois l'Eponge, l'Etrille, le Pei-
gne, & les autres ustanciles de
la Toilette du Cheval ailé. Il te-
noit en main Pégafe, qui avoit
par dessous ses aîles deux Paniers
d'Armée, dont l'un estoit plein
de fleurs d'Orange, & l'autre de
Chansons & de Billets doux des
neuf Sœurs. Le Parnasse estoit
orné d'un nombre infiny de
fleurs naturelles, les plus rares
de la saison. Apollon joignit à
tout ce que je viens de vous
dire, un magnifique Bouquet
de fleurs artificielles, enrichy
de Perles, de Diamans, d'Eme-
raudes, & de Rubis. Un Ros-
signol estoit placé sur le hauq
des fleurs. Toutes choses étant
prêtes, & la veille de la Fê-
te venue, on se rendit sur les on-
ze heures du soir chez la De-

moiselle, pour qui le Concert a-
voit été préparé. Une de ses Sœurs
avoit pris le soin de tout ce qui
estoit nécessaire, pour empes-
cher qu'elle ne s'aperçeust du
dessein que l'on avoit. On la lais-
sa s'endormir, après quoy Apol-
lon, les Muses, la Déesse Flore,
l'Amour & Pégase, furent placez
dans son Antichambre, avec les
Personnes qui estoient de cette
Fête. On fit entendre aussi-tôt
une Symphonie très-douce. Elle
fut suivie de plusieurs Pièces que
son joüa, lesquelles finies, la
Belle qui donnoit la Serenade, &
qui a la voix admirable, chanta
quelques Vers à la louange de
son Amie. Les Muses ne demeu-
rèrent pas muettes. Il se fit entre-
elles un Dialogue assez long, aussi
bien qu'entre Erato & l'Amour.
L'aimable Endormie s'éveilla au

bruit de cette Musique, & en même temps ayant pris une Indition, elle ouvrit sa Chambre, & passa au lieu où la Serenade se donnoit. On recommença les Pièces qu'on avoit déjà jouées, & le Concert achevé, les honneurs reçus & rendus, le Parnasse & le Boquet vus, les Paniers vides, les Billets doux jetés, & ceux des Muses chantés, on se sépara avec toutes les marques possibles d'une reciproke satisfaction. La belle qu'on avoit si galamment regalée, pria tous ceux de la Compagnie de venir le lendemain en recevoir ses remercimens. On se rendit chez elle le soir, & l'on y trouva deux Illustres du Siècle, l'un pour le Clavessin, l'autre pour le Lut. & près qu'ils se furent fait admirer longtemps par la beauté, &

par la délicatesse de leur jeu, on vint avertir que l'on avoit servy le Soupé. On entra aussi tôt dans une autre Chambre, que l'on trouva toute parsemée de Tubereuses, & de fleurs d'Orange. Le Lieu sembloit enchanté, tant l'odeur qu'elles jettoient estoit agreeable. A main gauche en entrant dans cette Chambre, on voit un Alcove, au fond duquel estoit une Table, où l'on avoit placé le Parnasse, & le riche Bouquet d'Apollon. Aux deux côtez, & au devant, estoient plusieurs Pots de Tubereuses, dont les fleurs se joignant par le haut, formoient une espece de Couronne. Le cintre de l'Alcove, & tout le tour de la Chambre, estoient garnis de Festons de Fleurs, & il n'y avoit point de Miroirs, de Lustres, de Cabi-

nets, de Porcelaines, de Girandoles, de Verres, & de Flambeaux, qui n'en fussent ornez ou remplis. Ces Fleurs au devant de l'Alcove, estoient mêlées de flâmes d'or, & aux deux côtez on avoit mis des Devises pour chacun des Conviez. Après que l'on fut un peu remis de l'étonnement où tant de galanterie avoit jetté l'Assemblée, on se mit à table, & en mōsme temps on vit entrer deux Déesses, qu'on pouvoit croire Amies du Printemps, qu'elles representoient fort bien. Elles estoient suivies de deux jolies Filles, portant des Baffins chargez de Couronnes de fleurs, dont les Conviez eurent tous la teste ornée. Ces Couronnes estoient différentes, & faites avec tant d'art, que tout le monde crio que Flore

elle-même s'en estoit mêlée. Cet événement donna une nouvelle grace à la Compagnie. Le repas fut propre, délicat, & abondant; & comme chacun se trouva de belle humeur, on chanta plusieurs Chansons qu'on fit impromptu, & qui de firent durer jusques à minuit. Au sortir de table, tous ces Illustres cintrent leur partie dans un Concert général, qu'ils executerent avec autant de justesse que s'ils l'avoient longtemps conceré. Le jour estoit prest de commencer quand on se quitta, & on ne peut estre plus content que les deux Amies le furent l'une de l'autre.

Je vous ay promis la description du nouveau Jeu des Conquêtes du Roi, que Monsieur Saugeron fait voir cette année à

la Foire de S. Germain. Il sert de Bordure au leu du Monde , & comprend les prises des Villes, & les Batailles données depuis celle de Rocroy , jusqu'à l'entrée de nos Troupes dans Casal ; le tout dans un ordre Chronologique , avec les noms de ceux qui ont fait ces fameuses Actions. Les petits Tableaux où toutes ces choses se trouvent , sont entre-
coupez sur la première Platebande , de petites Statuës de toutes les héroïques vertus du Roy , par rapport à toutes les Nations de l'Europe , qui ont au dessus d'elles les Armes de leur Souverain , & au dessous leur Devise , & les Ordres de Chevalerie les plus considérables de leurs Etats. Sur la seconde Platebande , les Actions du Roy sont continuées au dessous de Figures qui marquent

136. M E R C U R E
chaque Nation Etrangere, avec
le nom du Prince qui la gouver-
ne, & le temps qu'il a commen-
cé de regner. La troisième Plate-
bande est d'une ordonnance pa-
reille à la première, c'est à dire
que les Actions du Roy y sont
placées de même, entrecoupées
de Figures, qui représentent au
lieu des Vertus, les Plaisirs do-
minans des différentes Nations de
l'Europe, leurs inclinations, les
découvertes qu'elles ont faites,
& les Instrumens de Musique
qu'elles touchent le mieux. Cette
troisième Platebande, qui finit
par la Paix de 1668. tient ainsi
que la première à celle où est le
Jeu, qui contient quatre Cadres,
où sont les grandes Conquestes
que Sa Majesté a faites depuis
1672. sur la Hollande, l'Alle-
magne, l'Espagne, & l'Italie, avec

des Combats de Terre & de Mer qui se sont donnéz. Outre les quatre Cadres qui renferment toutes ces choses , il y a neuf Tableaux qui entrecoupent les Platebandes représentant le Passage du Rhin , & les Batailles de Mont-Cassel , de Senef , de Zintzin , de Stromboli , d'Agostà , de Palerme , & de la Tamise.

Toutes ces choses qui forment le Jeu des Conquêtes du Roy , s'apprennent par le moyen d'une Bille , qu'un ressort chasse dans un Mail couvert d'un Berceau , afin de n'empêcher pas l'exercice du Jeu du Monde. La Bille fait tout le tour de la Table où sont ces deux Jeux , & en passant ouvre quatre Portes posées à l'extremité des quatre Cadres , où sont les dernières Conquêtes de

• Sa Majesté. Quand ces Portes s'ouvrent, elles font entrer moy une autre Bille dans chacun des Cadres, & cette Bille s'arreste au hasard. Ainsi par un Jeu hasé, innocent, & agreable, on a le plaisir de connoître les plus grandes Actions qu'on ait jamais faites dans l'Europe, avec ce qui s'y trouve de plus grand. Et de plus considerable, par rapport à toutes des Nations.

Ceux qui font le plus de bruit pendant leur vie, ne font pas toujours ceux qui meurent avec le plus grand éclat. Monsieur le Comte de Shaffsbury est de ce nombre; puis qu'après avoir été tant qu'il a vécu à la teste de divers Partys, & joué quantité de personnages sur le Théâtre du Monde, il est mort à Amsterdam où il s'estoit retiré, parce que

l'Angleterre jouit aujoud'huy d'une heureuse tranquillité, & qu'un état si paisible, est souvent funeste à ceux qui n'aiment pas le repos. Ce Comte en estoit enemny. Il avoit été Secrétaire de feu Cromvel. C'est assez pour faire connoître qu'il devoit avoie de l'esprit; mais que cet esprit estoit à craindre. Il fut créé Lord, ou Pair du Royaume d'Angleterre en 1660. & Comte en 1672. On le fit en suite Chancelier & President du Conseil Privé. Ses entreprisées continues luy avoient fait perdre ces deux grandes Charges. Il a été mis souvent dans la Tour de Londres; mais quand on s'est fait un grand nombre de Creatures, & qu'avec beaucoup d'esprit on a de la hardiesse & de l'intrepidité, on trouve presque toujours les moyens

de se tirer des plus méchantes affaires. Une maladie l'a emportée en fort peu de jours.

Nous avons perdu Madame la Chanceliere Seguier, morte icy dans son Hôtel le sixième de ce mois. Sa vertu & sa piété n'ont pas paru avec moins d'éclat dans ses derniers jours, qu'elles en ont eu pendant tout le cours d'une vie aussi illustre qu'on la veuë heureuse & longue. Elle étoit âgée de quatre-vingts huit ans, & l'on peut dire qu'elle les a tous passéz dans un exercice continual de dévotion & de charité. Les larmes de tous les Pauvres en sont des marques d'autant plus glorieuses, qu'elles sont sincères. Elle leur faisoit donner tous les ans un quart de son revenu. Les derniers soins qu'elle eut en mourant, &

les dernières paroles qu'elle pro-
nonça , furent pour eux ; car
quoy qu'elle mourût dans le
sein de sa Famille , environnée
de tous ses Enfans qu'elle aimoit
tres-tendrement , & qui ne pou-
voient luy déguiser leur douleur ;
elle ne se souvint , & ne parla
que des Pauvres.

Vous sçavez qu'elle estoit
Veuve de Messire Pierre Seguier ,
Duc de Villemor , Comte de
Gien , Commandeur des Or-
dres du Roy , Chancelier & Gar-
de des Sceaux de France , qui
mourut il y a onze ans. Vous
le nommer , c'est vous faire
son éloge. Vous n'avez pas ou-
blié que la France l'a regretté
comme un des plus grands
Hommes de son siecle , élevé par
son seul mérite à la plus haute
dignité du Royaume ; apres

avoir passé par tous les grands Emplois de la Robe. Il a esté quarante ans Chancelier, honord de l'amitié des deux Roys, au service desquels il a eu un attachement inviolable, chery des Peuples, & admiré de tout le monde. Je ne vous dis point qu'il avoit un goust merveilleux pour les Lettres, & une estime particulière pour tous ceux qui en font profession. Il suffit de vous faire souvenir qu'il estoit Protecteur de l'Academie Françoise, qualité si glorieuse, que le plus grand Roy du Monde a bien voulu la prendre après lui.

Il estoit d'une des plus nobles & des plus anciennes Maisons du País de Quercy, où le nom de Seguier a esté illustre dans l'Epee, long-temps avant qu'il l'ait esté icy dans la Robe, où par

le merite de ceux qui l'ont porté, il a esté élevé au comble des honneurs & des dignitez.

On n'a rien vu depuis fort longtemps d'aussi magnifique, ny d'aussi auguste, que le Spectacle de la Pompe funebre qui se fit pour Madame la Chanceliere Seguier, dans l'Eglise de S. Eustache le Vendredi 12. de ce mois. Toutes les Personnes de la premiere qualite y estoient, Madame la Chanceliere ayant esté alliée par ses Enfans presque à tout ce qu'il y a de plus grand, & de plus illustre dans le Royaume; Elle avoit deux Filles, Marie & Charlotte Seguier. Marie épousa en premieres nôces Cesar du Cambout, Marquis de Coislin, Lieutenant General des Armées du Roy, Colonel General des Suisses & Grisons, tué au Siege

d'Aire à l'âge de 28. ans , lors qu'il alloit estre honoré du Bâton de Maréchal de France. Je vous ay tant parlé de cette Illustre Maison , où toutes les Vertus semblent estre naturelles & héréditaires , que je ne croy pas devoir repeater icy ce que personne n'ignore. De ce premier Mariage sont venus Armand du Cambout , Duc de Coislin , Pair de France , en qui la bravoure , la grandeur d'ame , la fermeté de courage , la sincérité , la bonne foy , & toutes les Vertus qui peuvent rendre illustre un Homme de sa qualité , se trouvent avec un fort grand éclat ; Pierre du Cambout de Coislin , Evêque d'Orléans , Abbé de S. Victor , & premier Aumônier du Roy , regardé de tout le Clergé de France comme un des plus sages ,

sages, des plus vertueux, & des plus éclairez Prélats qui le composent; & Charles du Cambout, Chevalier de Coislin, digne de deux Freres si illustres.

Monsieur le Duc de Coislin a épousé Magdelaine du Halgret de Cargrais, Heritiere d'une grande & ancienne Maison de Bretagne. La pieté, la vertu, l'esprit & la conduite de cette Dame, sont encor plus recommandables, que les grands avantages qu'elle a du costé de la Nature, & de la Fortune. Elle a pour Enfans Pierre de Coislin, Colonel d'un Régiment de Cavalerie. (Son merite est connu de tout le monde. Il s'est signalé en plusieurs occasions, & jamais fils ne suivit mieux les glorieux exemples d'un Pere aussi généralement estimé que l'est

Février 1683.

G

Monsieur le Duc de Coiffin.) Henry-Charles du Cambout, Abbé de Coislin, reçeu en survivance de la Charge de Premier Aumônier du Roy, & dont l'érudition & la sagesse éclatent déjà, quoy qu'il soit encor fort jeune; & Magdelaine du Cambout de Coislin leur Sœur, qui est une jeune & fort aimable Personne, à qui les soins de Madame la Chanceliere sa Bisayeule, ont donné une éducation tres-digne de sa naissance.

La mesme Marie Seguier épousa en secondes nôces Guy de Boisdauphin, Marquis de Laval, Lieutenant General des Armées du Roy, tué devant Dunquerque. Elle en a eu Magdelaine de Laval, Veuve de Loüis d'Allogny, Marquis de Rochefort, Maréchal de France General des

Armées du Roy , Capitaine de ses Gardes , & Gouverneur pour Sa Majesté en Lorraine. Madame la Maréchale de Rochefort est Dame d'Atour de Madame la Dauphine , & l'estime generale qu'elle s'est acquise par son mérite , dit plus à son avantage que tout ce que je pourrois vous en ldire. Elle a deux Enfans , Louis d'Aloigny , Marquis de Rochefort , & Marguerite- Henriete d'Alloigny , mariée à..... de Brichanteau , Marquis de Nangy , Colonel d'un Regiment d'Infanterie. De ce Mariage il y a un fils encore au Berceau.

Charlotte Seguier s'est mariée deux fois , ainsi que Marie sa Sœur. Elle épousa en premieres noces Maximilian de Bethune , Duc de Sully , Pair de France , dont elle a eu Pierre-Maximi-

lian de Bethune, Duc de Sully; Magdelaine de Bethune, Religieuse Carmelite à Pontoise; & Catherine de Bethune, mariée aussi deux fois; la premiere à Armand de Gramont, Comte de Guiche, Lieutenant General des Armées du Roy, Colonel des Gardes Françoises; & la seconde à Henry de Daillon, Duc du Lude, Pair & Grand-Maître de l'Artillerie de France, Chevalier des Ordres, & Lieutenant General des Armées du Roy. Monsieur le Duc de Sully a épousé Antoinete Servien, fille de Monsieur Servien, Sur-Intendant des Finances. Ils en a deux fils & deux filles.

Charlotte Seguier a épousé en secondes nôces Henry legitimé de France, Duc de Verneüils, fils de Henry le Grand, Gouver-

neur de Languedoc, mort depuis huit mois. Le merite de ce Prince vous est si connu, & je vous en ay parlé si au long dans d'autres Lettres, que je ne vous en diray rien dans celle-cy.

Je ne finirois jamais cet Article, si je voulois y ajouter un détail exact de toutes les autres Alliances de Madame la Chance- liere Seguier. Messieurs les Ducs de Luynes & de Chevreuse, Monsieur le Prince de Fustemberg, Messieurs les Marquis de Pompadour, de Lavardin, de Nantoüillet, de S. Luc, de Tavannes, de Monrevel, & Aubeterre, sont ses Neveux. Voyez, Madame, si je n'ay pas eu raison de vous dire que par Mesdames fes filles qui sont entrées dans les premieres Maisons de France, elle estoit alliée à tout ce qu'il y a

150 M E R C U R E
de grand & d'illustre dans le
Royaume.

Son Corps fut porté le 17. de
ce mois aux Carmelites de Pon-
toise, où elle a esté enterrée au-
prés de Monsieur le Chancelier
Séguier son Mary , Fondateur
du Convent de ces Religie-
sесs.

Le jour precedent 16. du mois,
six Députez de l'Academie Fran-
çaise , sçavoir Monsieur Meze-
ray, Monsieur Charpentier, Mon-
sieur l'Abbé de la Chambre ,
Monsieur Benserade , Monsieur
Rose Secrétaire du Cabinet , &
Monsieur l'Abbé de Lavau Gar-
de de la Bibliothéque du Roy,
vinrent faire les Complimens de
leur Compagnie à Monsieur le
Duc de Coissin. Vous sçavez qu'il
est un de ceux qui la composent,
& qu'il n'y est pas moins considé-

ré par son mérite particulier, que par les grandes obligations que l'Academie reconnoît avoir à toute son illustre Maison, dans laquelle ce grand Corps a, pour ainsi dire, pris sa naissance, & a été élevé. Monsieur le Duc de Coislin est Petit-Neveu de Monsieur le Cardinal Duc de Richelieu, & Petit-Fils de Monsieur le Chancelier Seguier, dont l'un a été Fondateur, l'autre Protecteur de l'Academie. Monsieur Rose portoit la parole. Il tâcheray d'avoir sa Harangue, & la Réponse de Monsieur le Duc de Coislin. Ces Pièces sont dignes de l'un & de l'autre, & meritent vostre curiosité.

Il semble qu'il n'y ait personne qui ne se puisse tirer d'un Procéz, en offrant de satisfaire aux prétentions de sa Partie. C'est ce-

pendant ce que la bigearre humeur d'un Mary fantasque rend impossible à un Cavalier qui luy accorde volontairement tout ce qu'il demande. Ce Cavalier est un de ces Gens, qui ayant l'esprit aisément, se font recevoir par tout d'une maniere agreable. Il a beaucoup de délicatesse, de discernement, & de bon goust, raisonne admirablement sur toutes choses, & peu de Personnes pourroient fournir à la conversation avec autant d'agrément qu'il fait. Aussi voit-il tout ce qu'il y a de Gens de distinction & de mérite dans une petite Ville, où il passe ordinairement une partie de l'année. Il y voit entr'autres une Dame fort bien faite, & qui s'estant appliquée dès son plus jeune âge à se cultiver l'esprit par les belles connoissances, & regardée com-

me la Merveille de la Province. Ils ont l'un pour l'autre une mutuelle estime qui les rend Amis ; mais quoy que le Cavalier n'aime rien tant que l'entretien de la Dame, il la voit plus rarement qu'aucune autre de la Ville, par la méchante humeur du Mary. C'est un Homme pour qui les Procez sont d'un ragoust merveilleux. Il en fait à tout le monde dés la moindre occasion qu'il en peut trouver, & il y a fort longtemps qu'il en auroit fait au Cavalier, si la contrariété de sensimens dans la conversation, étoit un sujet qui pust obliger les Gens à venir devant le Juge. S'ils ne plaident pas, on les voit du moins dans une éternelle contestation. Si tost que le Cavalier a pris un party, le Mary en prend un autre, & c'est souvent avec une

G 5.

aigreur qui fait connoistre qu'il ne seroit pas fâché d'en venir à la querelle. Le Cavalier qui considere la Dame, ne se fait aucune honte de se confesser vaincu, quand la dispute s'échauffe; & si la Dame reproche en secret à son Mary que ses manieres pour le Cavalier sont brusques & inciviles, il luy répond fièrement qu'elle se laisse gâter l'esprit par les nouvelles opinions qu'il luy debite, & que ceux de son espece qui veulent passer pour beaux Esprits, ne peuvent servir qu'à causer du trouble dans les Mariages. Comme elle a beaucoup de sagesse & de vertu, & qu'elle regarde l'obligation de contenter son Mary, comme le premier de tous ses devoirs, elle a voulu plusieurs fois renoncer à voir le Cavalier; mais le Mary s'y cft tou-

jours opposé, & il se fait une joye de le rencontrer quelquefois chés luy par le plaisir de le contredire. Les choses ont enfin esté poussées plus loin depuis peu de tems. Voicy ce qui s'est passé. Le Cavalier, ayant esté averty un jour d'assez bon matin que le Marry estoit party le soir précédent pour se trouver à une Ceremonie qui se devoit faire à trois lieuës de là, voulut profiter de l'occasion, & se disposa sur les neuf heures à rendre visite à la Dame, sachant qu'elle ne feroit aucune façon de le recevoir à sa Toilette. Il faisoit grand froid, & un broüillard épais répandu dans l'air rendoit le trajet assez incommode. Le Cavalier ayant fort peu de cheveux, & estant sujet à s'enrumer, laissa son Bonnet de nuit sur sa teste, mit son

Chapeau par dessus, s'enveloppa le nez d'un Manteau, & se rendit ainsi chez la Dame. Le hazard luy fit trouver sa femme de Chambre sur le haut de l'Escalier. Il se défit là de son Bonnet, & la pria de le mettre en lieu, où il put le reprendre quand il sortiroit. Cela estant fait, il entra dans la Chambre de la Dame, avec laquelle estoit une Amie aussi enjouée que spirituelle. Ils commencerent tous trois auprès d'un grand feu une conversation des plus agreables, & elle ennuya si peu le Cavalier, que s'il n'eut pas entendu sonner midy, il auroit eu peine à croire qu'elle eût esté de trois heures. Il prit congé de la Dame. Comme il avoit chaud, que le brouillard estoit dissipé, & que la femme de Chambre ne se montra point, il oublia

qu'il eût apporté son Bonnet de nuit, & ne s'en souvint que sur le soir , qu'estant de retour chez luy , il voulut le mettre pour lire, ou écrire plus commodement. Il l'envoya demander sur l'heure par un de ses Gens , qui apprenant que la femme de Chambre estoit occupée , chargea un petit Laquais de la Maison d'aller luy dire tout bas ce qui l'amenoit. La femme de Chambre des-billoit alors sa maistresse, & le Laquais luy ayant fait plusieurs signes , le mary qui estoit present , s'en apperçût , & luy demanda ce qu'il luy vouloit. Le Laquais , qui estoit simple , fut embarrassé de la demande, & le Mary l'ayant pressé de parler d'un ton qui l'intimida , il luy dit naïvement que le Cavalier envoyoit chercher son Bonnet de nuit , qu'il n'avoit

pas songé à reprendre lors qu'il estoit sorty le matin. Ce mot de Bonnet ayant frapé le Mary, il dit assez froidement, qu'il ne croyoit pas qu'en son absence le Cavalier eust droit de coucher chez luy ; & regardant la femme de Chambre, il luy demanda l'explication de ce mystere. Comme elle ne sçavoit pas si sa maistresse voudroit avouer la visite du Cavalier, elle crût devoir faire l'ignorante du Bonnet, & sans répondre au Mary, elle querella le petit Laquais d'estre venu dire ce qu'assurément il n'avoit pas entendu. La Dame de son côté ne comprenant rien à ce message, ne sçavoit que croire d'un si fâcheux incident. Le Mary fut bientost déterminé. Dans l'envie qu'il eut déclaircir cette avanture, il commanda que l'on fist monter dans

l'Antichambre l'Envoyé du Cavalier, & y faisant passer la femme de Chambre , il se cacha derrière la Tapissérie, pour entendre le message. Comme il s'estoit mis en lieu d'où il avoit l'œil sur elle, elle n'osa faire aucun signe à l'Envoyé, qui ne manqua point à luy parler du Bonnet. Le Mary se montra en même temps. La femme de Chambre fort déconcertée , traita l'Envoyé d'extravagant; & l'Envoyé qui craignit d'estre batu, voyant le Mary sorty de sa niche , gagna la porte le plus promptement qu'il pût. La Dame ne voulut point faire un secret de la visite que le Cavalier luy avoit rendue. Elle apprit à son Mary qu'il étoit venu la voir sur les neuf heures , luy dit sur quelles matieres avoit roulé l'entretien , & le pria de sçavoir

de son Amie, qui avoit toujours
esté présente, si les choses s'é-
toient passées autrement qu'elle
ne les luy disoit. Quoy qu'il n'eût
aucun soupçon de la vertu de sa
femme, il alla chez cette Amie,
& ce qu'il scût d'elle ayant un
entier rapport à ce qu'on venoit
de luy dire, il se mit en teste que
le Cavalier , dont il se croyoit
hay, n'avoit hazardé son imper-
tinent message que dans le des-
sein de luy faire piece. Il resolut
aussi-tost de s'en vanger. Ainsi
dés le lendemain, il l'envoya assi-
gner en reparation d'honneur, &
dressa une Requête , dans la-
quelle apres avoir énoncé le fait
au Iuge, il demandoit que le Ca-
valier fut condamné à déclarer en
pleine Audience , que téméraire-
ment & malicieusement il au-
roit envoyé chercher son Bonnet

de nuit pour faire insulte à sa femme , laquelle il reconnoîtroit pour femme de bien , se soumettant à toutes les peines portées dans les Ordonnances, contre tous ceux qui sont convaincus d'avoir fait des faussetez. Le Juge , à qui on presenta la Requête , en crût devoir arrêter l'effet. Il vint trouver le Mary , & luy fit connoître combien un pareil éclat donneroit sujet de rire ; mais il n'obtint rien de cet esprit obstiné. Le Cavalier qui ne put disconvenir d'estre l'Auteur du message , declara la vérité touchant le Bonnet. On interrogea la Femme de Chambre. Elle confirma ce qu'il avoit dit , & s'excusa d'avoir feint d'abord de n'en rien scâvoir , sur ce qu'elle avoit apprehendé de s'exposer à la raillerie. Voilà l'état où estoient

les choses, quand on m'a fait part de l'Avanture. Le Mary ne se rendoit point à la raison, & le Cavalier offroit inutilement de faire telle declaration qu'il souhaiteroit devant des Amis communs. Il s'obstinoit à vouloir qu'il la fist à l'Audience ; & le Juge refusant de répondre à sa Requête, il le menaçoit de l'entreprendre en son propre nom, comme étant d'intelligence avec sa Partie.

Je vous marquay la dernière fois que Monsieur Comiers m'avoit promis une ample Relation de l'Enfant double, dont je vous parlay. Ce sçavant Homme m'a tenu parole, & je vous fais part de ce qu'il m'a écrit sur cette matiere.



163



R S
des



je
la
ux
er
vif
tes
is,
its
si-
on
er





LETTRE

DE M^r COMIERS d'Ambrun, Professeur des Mathématiques à Paris.

Voicy, Monsieur, ce que je vous avois promis ; la Relation particulière de l'Enfant à deux testes, né le 7. Janvier dernier, & les trois Figures tirées au vif par Monsieur Compardel, un des plus excellents Peintres de Paris, & qui réussit aussi aux Portraits en Mignature. Vous pouvez en faire part au Public, comme vous l'avez fait espérer par votre dernier Mercure.

Marie-Anne Cacheleu, âgée de

30. ans, femme de Maistre Pliecq, aussi âgé de 30. ans, Marchand Chapelier, à l'Enseigne du Bon Laboureur, rue Jean-Robert, Paroisse S. Nicolas des Champs à Paris, ayant fait cinq heureuses couches d'un seul Enfant à la fois, se trouva pour la sixième fois en travail d'Enfant le 7. Janvier 1683.

La Sage-Femme, Madame Marcel, appella à son secours Monsieur Bonamy, Maistre Chirurgien. Par leur experience, accompagnée de leurs soins, la Malade accoucha le même jour à huit heures du soir de cet Enfant à deux têtes, quatre bras, & deux jambes, & à une seule marque du sexe masculin, comme on voit dans les Figures 2. & 3. Cela n'empesche pas que l'on ne les puisse appeler deux Enfans accollez, empruntant ce terme du Blazon.

L'Enfant B, qui estoit à droite, & qui ressembloit au Pere, presenta un de ses bras, c'est pourquoy on le baptisa. Il fut nommé Claude. Il falut faire effort pour le tirer hors de sa premiere prison ; & bien qu'il eust beaucoup souffert avant que d'estre au jour, il donna encor des marques de vie. Pour l'autre Enfant A, ou si vous voulez l'autre moitié de cet Enfant à deux testes, il sortit facilement du ventre de la Mere, & je ne croy pas qu'il soit possible de voir en cire un plus bel Enfant. Il mourut en même temps que son frere nisné collateral.

Plusieurs Dames m'ont demandé si le Sacrement de Baptême, qui n'avoit été donné qu'intentionnellement à un seul de ces Enfans, pouvoit extensivement servir à l'autre, à cause de leur connexion, veu-

mesme qu'ils n'avoient pour tous deux que les mesmes jambes , & une seule marque d'Homme ; & ce qu'il seroit à propos de faire , lors qu'une Sage-Femme a lieu de douter qu'il y ait deux Enfans accollez comme ceux-cy , & qu'il n'y en a qu'un qui presente quelque partie de son corps . Comme mon sentiment ne pourroit tout au plus fonder qu'une opinion probable , j'ay répondu qu'il faloit attendre une juste décision d'une Assemblée de Docteurs .

Ce fâcheux accouchement de ces deux Enfans accollez , fut bientôt suivi de la naissance d'un autre Garçon , qui se porte tres-bien & la Mere aussi . Ce troisième Enfant n'eut pas à souffrir pour entrer au monde , puis que ces deux freres qui l'avoient devancé , avoient (comme on voit dans la Figure 1 .) dix-

sept pouces de longueur C E, &
sept pouces de l'épaule O à l'é-
paule M.

Les Anatomistes, & les Curieux
ne seront pas fâchés de trouver icy
que pour déboiter les os, comme
aussi pour les bien & facilement dé-
charner, il les faut faire bouillir
dans de l'huile.

Depuis que Monsieur Theodore
Kerckering, a montré évidemment
dans son *Anthropogenia & Icno-
graphia*, ce qu'on peut voir dans
les Memoires concernans les Arts
& les Sciences, presentez à Mon-
seigneur le Dauphin en 1672. par
Monsieur Denis Medecin ordi-
naire du Roy, Que les femmes
font des œufs, comme tous les
Oiseaux, qu'elles les couvent
elles-mesmes, & les font éclore
au bout de neuf mois, & qu'en-
fin c'est à ces œufs que les Hom-

mes doivent leur origine, j'attribue cet Enfant double, ou ces deux Enfans accollez, à la collision des deux œufs, faite par quelque matière glaireuse, puis même que nous trouvons assez souvent deux jaunes, & deux germes dans une même coquille d'œuf; car bien que la force de l'imagination puisse beaucoup sur la formation de l'Enfant, elle ne scauroit néanmoins luy procurer deux testes, deux cœurs, &c.

La Relation que je fis de cet Enfant double, dans une des plus belles Maisons de Paris, porta Madame de B. très-illustre par sa naissance, par son mérite, & par sa vertu toujours solide & exemplaire, à dire que feu son premier fils avoit été agréablement marqué, depuis le dessous de l'oreille le long du col, d'une fonquille très-bien formée, dont

dont les cinq feüilles & la tige paroissoient tres distinctement, pour s'estre touchée en cette même partie avec deux tonquilles. Elle assura encor que Mademoiselle A. avoit apporté sur la cuisse droite la marque tres-bien formée d'une Couronne, & des Chifres, tels qu'on les voit en plusieurs Meubles superbes de cette Maison, & cela seulement pour avoir mis sur sa cuisse droite, le modelle en terre que le Sculpeur luy en avoit apporté. Enfin je conclus que s'il ne faut que de l'esprit pour seconder une belle & vive imagination à produire des effets comme furnaturels, cette illustre Dame auroit pu enfanter des Corps tous spirituels, & des Enfans tous brillans de lumicre, & lesquels s'il étoit possible, d'avoir icy bas plus d'esprit qu'ils en ont, seroient autant pleins de feu & de rayons que le So-

Fevrier 1683. H

leil symbole de leurs Armes.

Pour éviter que l'imagination, ou l'appetit dépravé du commun des esprits faibles des Femmes enceintes, ne produise des marques fâcheuses sur le corps de leurs Enfans, il est bon de les avertir qu'elles doivent cracher aussi-tost qu'elles se sentent avoir quelque appetit violent ou desordonné, & qu'elles ont, comme on dit, la salive à la bouche de ce qu'elles désirent ardemment, & qu'elles doivent dans ce moment-là éviter de se regarder dans un Miroir, & de passer la main sur le visage, sur la gorge, sur les bras, ny sur autre partie découverte.

Revenons à nos deux Enfans jumeaux accollez. Ils n'avoient, comme on voit dans les Figures, qu'un seul corps, deux têtes, & deux cols ou gorges bien dégagéz, quatre bras bien faits, & aussi bien dégagéz,

une poitrine , un bas ventre , & une feule marque du Sexe , deux cuisses , avec leurs jambes & pieds R S à l'ordinaire , le tout bien formé & proportionné .

De l'extremité de l'os sacrum marqué I dans la troisième Figure , sortoit une appendice membraneuse & glanduleuse de la grosseur du petit doigt de la main , & un peu aiguë au bout , & retroussit sur le milieu . Sa racine estoit mince ; elle prenoit son origine de la vraye peau , la Mere s'estant gratée au même endroit dans le temps qu'elle avoit envie de manger des Saucisses .

Voilace que le 9. Janvier au matin nous examinâmes à loisir chez Monsieur Hottsu , Marchand Boucher , en la Salle duquel le Sujet avoit été porté , avec Monsieur le Prince Borghezzy , Monsieur Lucas Antoine Guostaldy , Medecin de son

Excellence, Monsieur Hubin, Monsieur Auzout, & autres Scavans.

Madame Marcel Sage-Femme, & autres Dames, estant arrivées, Monsieur Bonamy Maistre Chirurgien, qui avoit assisté à l'accouchement, fit l'ouverture du dedans de ce Sujet.

L'on commença à separer les integumens & les muscles de la poitrine, pour voir de la maniere que les costes, lesquelles provenoient des deux épinés, estoient formées. Elles parurent bien-faites, jusques à la troisième de vraye des deux costez, où l'on trouva une gibbosité & union de six côtes cartilagineuses, entre le milieu des deux clavicules arrivant à la partie posterieure, jusques aux vertebres lombaires interseques les unes avec les autres, faisant en la partie posterieure presque la figure d'un sternon, n'estant

neanmoins que l'embrassement des costes des deux costez, lesquelles toutes ensemble ne formoient qu'une seule cavité de la poitrine.

Les vertebres du col, du dos, & les lombaires, estoient des deux costez semblables ; & en arrivant aux lombaires, elles estoientployées comme en demylune, laissant vers la partie laterale une espace à mettre le pouce, au bout desquelles estoit l'os sacrum, où terminoient les dernieres vertebres lombaires.

Aprés avoir remarqué les parties externes, on fit l'ouverture du bas ventre, on n'y trouva qu'une veine umbilicale, mais le double plus grosse qu'elle n'est ordinairement. Les autres vaisseaux umbilicaux estoient aussi deux fois plus gros qu'à l'ordinaire.

Le ventricule ou estomach, estoit.

double, l'un vers la partie gauche, l'autre vers la partie droite, avec les deux œsophages. A chacun desdits ventricules suivoient les intestins ou boyaux grelles; sçavoir le duodenum, le jejunum & l'ileon, à la fin desquels il y avoit deux boyaux que l'on appelle cæcum, éloignez l'un de l'autre d'environ quatre pouces, lesquels ensuite se réunissant formoient un seul boyau. Colon, qu'on trouva rempli des excréments, qu'on appelle mecho-nium, lequel ne sortoit pas de la region épigastrique, comme naturellement se rencontre dans tous les sujets; mais après avoir formé deux fois la figure d'un S romain, dans le même endroit suivoit le boyau rectum, lequel à cause de la grande compression que toutes les parties du bas ventre souffrissent en sortant de la matrice, sortoit de l'anus,

comme une production de la grosseur du pouce.

Sous chaque ventricule estoit un pâncreas, & chaque duit versfungien entroit dans chaque boyau duodenum.

Le foy estoit un peu plus grand qu'à l'ordinaire, avec deux vessies du fiel, à quatre doigts l'une de l'autre, & chaque duit ou pore biliaire, entroit pareillement dans un desdits boyaux duodenum, à l'endroit des duits versfungiens à l'ordinaire.

La rate s'y trouva seule, & aussi le rein un de chaque costé. Les vaisseaux spermatiques & les testicules n' estoient qu'un de chaque costé; on les trouva dans l'aine, n'estant pas encor descendus dans la bourse ou scrotum. La vessie estoit seule, & le diafragme pareillement.

À l'ouverture de la poitrine, on

trouva un seul mediastin, & un péricarde, lequel occupoit presque toute la poitrine, quoy qu'elle fust assez grande.

Ce péricarde estoit divisé dans son milieu, & formoit deux bourses, chacune desquelles contenoit un cœur. Le cœur gauche estoit assez bien formé; mais non pas dans le milieu du Thorax, & tournoit sa pointe au costé droit. L'autre cœur n'estoit pas si bien formé, puis qu'il ressembloit par le dehors à un rien. Il avoit néanmoins toutes ses parties; scavoir, les deux ventricules, les quatre vaisseaux principaux, & ses valvules.

Les poumons de la partie gauche n'estoient que de la grosseur du pouce; ceux de la partie droite, estoient tant soit peu moindres.

Enfin toutes les parties du costé gauche, estoient mieux formées.

Les testes ne furent point ouvertes , parce que nous étions bien assuréz qu'il y avoit deux cerveaux , puis qu'il avoit deux médulles spinales par les quatre ordres des nerfs qui sortoient des vertebres .

Si cet Homme double eut vécu , il n'auroit pu estre marié , à moins que sa Femme eut obtenu permission d'épouser les deux Freres à la fois , outre que les Enfans qui seroient provenus de ce Mariage , auroient nécessairement eu deux Peres .

Monsieur Hubin a eu le soin de faire souffler un grand vaisseau de verre de cristal , pour conserver dans de l'esprit de vin ces deux Enfans accouplez . Monsieur Bliecq le Pere , doit les faire voir aux Curieux .

Je ne puis finir cette Lettre , sans vous dire qu'ayant suspendu au milieu de mon Lit mon Phosphore liquide , duquel vous avez fait

H 5

mention dans vostre dernier Mer-
cure , j'ay reconnu qu'il n'a pas
besoin d'estre ouvert pour devenir
lumineux : il me suffit de l'empoigner
tirant la main chaude hors du Lit ;
& cette phiole pleine d'une agreable
lumiere, suffit du moins pour connoi-
tre quelle heure il est à une Montre
de poche. Je suis vostre, &c.

En vous parlant , il y a un
mois , des Plaisirs que Sa Majesté
prend d'ordinaire aux diverses
sorties de Chasses , & des Offi-
ciers qui commandent cet Equi-
page , j'ay mis le nom de *Fourcy* ,
au lieu de *Sourcy*. Je devois vous
marquer dans le mesme Article ,
que le Roy ne se divertissant
pas tous les jours à ces gran-
des Chasses , à cause des conti-
nuelles occupations que luy don-
nent les Affaires de son Etat ,
Monsieur le Duc de la Roche-

foucaut qui ne s'attache qu'aux choses qui peuvent divertir un si grand Prince, luy a fait éllever une Meute de petits Chiens qui courront le Lievre vers la fin de l'apresdinée, quand Sa Majesté sort du Conseil. Cette Meute est dirigée par Monsieur de la Rochete Second Lieutenant de la Venerie en exercice. Ces Chiens ne font pas un plus grand chemin que les environs du Louvre, c'est à dire des Maisons Royales où le Roy demeure. Cela est cause que l'on voit à cette Chasse toutes les Dames de la Cour qui peuvent monter à cheval. Le Roy prend ce divertissement en Bas de soye, & en Souliers, & toute la Cour de même. Plusieurs Personnes le prennent quelquefois à pied, & Madame la Dauphine en fait souvent son

180 MERCURE
plaisir. Le seul Monsieur de la
Rochete est en équipage de
Chasse. Toutes les Dames se
trouvent à celle-là en Capeli-
nes, & vêtuës en Amazones.
Cet ajustement leur est si avan-
tageux, qu'elles n'en changent
point pour aller le soir au Bal.

On a eu avis de Rheims, que
depuis deux mois plus de qua-
rante Soldats Allemands, de
ceux qui y sont en quartier d'Hy-
ver, ont abjuré l'Heresie de
Luther & de Calvin, entre les
mains d'un Jacobin de leur Na-
tion, qui fait de grands fruits en
ce Païs-là.

Le Pere Alexis du Buc, Théa-
tin, continuë toujours à en faire
icy de considerables, & c'est à
ses Controverses qu'on doit la
conversion du Sieur Malachie
Wedel, Petit-Neveu de Mon-

sieur Vedel , l'un des celebres Ministres de Geneve. Ceux de Charenton, avec lesquels il étoit entré plusieurs fois en conference , n'ayant pû luy donner d'éclaircissement qui le satisfit sur les doutes que ce Pere luy avoit fait naître , il fit abjuration entre ses mains le septième de ce mois.

Je vous envoie un fort joly Madrigal de Monsieur Quinaut. Il a fait icy beaucoup de bruit, & vous estes de trop bon goust pour ne le pas lire avec plaisir. Le sujet s'explique assez de luy - mesme. C'est ce qui m'empesche de vous en rien dire.



L'OPERA DIFFICILE.

C E n'est pas l'Opéra que je fais
 pour le Roy,
 Qui m'empesche d'estre tranquille;
 Tout ce qu'on fait pour luy, paroist
 toujours facile.
 La grande peine où je me voy,
 C'est d'avoir cinq Filles chez moy,
 Dont la moins âgée est nubile.
 Je dois les établir, & voudrois le
 pouvoir;
 Mais à suivre Apollon on ne s'en-
 richit guere,
 C'est avec peu de bien un terrible
 devoir,
 De se sentir pressé d'estre cinq fois
 Beaupere.
 Quoy cinq Actes devant Notaire,
 Pour cinq Filles qu'il fait pourvoir!
 O Ciel, peut on jamais avoir
 Opera plus fâcheux à faire?

On a fort parlé icy d'un Mort, prétendu ressuscité. Voicy ce qui a donné occasion à ce bruit. Le Dimanche 14. de ce mois , pendant qu'on disoit la Messe, dans une Chapelle du Cimetiere de saint Nicolas des Champs, une Femme s'imagina entendre quelqu'un qui se plaignoit dans une Fosse qu'on avoit laissée à demy ouverte, parce qu'on avoit commencé d'y enterrer les Pauvres de la Paroisse. Ces sortes de Fosses n'ont accoutumé de se fermer que par le nombre des Corps que l'on y met , & on se contente de jeter un peu de terre sur chacun pour le couvrir. Cette Femme ayant crié qu'elle entendoit les plaintes d'un Mort , ceux qui étoient aupres d'elle s'imaginèrent aussi les entendre ; & comme le Peuple est facile à s'émou-

voir , on crio d'abord *Miracle* , & on fit venir promptement le Fossoyeur pour tirer de la fosse un jeune Homme âgé environ de dix huit ans, que l'on avoit enterré le Vendredi précédent. La Messe fut interrompuë , & vous pouvez aisément juger quel bruit il se fit dans le Cimetiere , & avec quelle vîtesse il fut répandu dans toute la Ville. Le Fossoyeur retira le Corps du jeune Garçon enterré depuis deux jours , & comme on avoit voulu se persuader qu'il n'estoit pas mort , on proposa tout ce qu'on crût propre à luy redonner de la chaleur. On a fait cent contes sur cette Avanture. Les uns ont dit qu'il avoit rejetté de l'Eau de vie qu'on luy faisoit avaler ; les autres ont assuré qu'il avoit tourné la teste cinq ou six fois ; & je ne sçay

si quelques autres n'ont point
prétendu l'avoir vu marcher. Ce
qu'il y a de certain, c'est qu'il
estoit tres-bien mort, & qu'il
n'eut aucun autre mouvement
que celuy qu'on luy donna en le
soutenant. On luy jeta du Vin
dans la bouche, en luy renver-
fiant la teste, & le Vin passa com-
me il fait dans un Vaisseau, qui
est capable de le contenir. Apres
avoir essayé diverses choses, on
fut entierement convaincu, que
les plaintes que l'on disoit avoir
entenduës, estoient une imagina-
tion de Femme, lors qu'on luy fit
sur le bras diverses incisions avec
un Rasoir, sans qu'il en sortist au-
cune goute de sang, ny qu'il fist
paroître qu'il les eût senties. C'est
ainsi que quelquefois il faut peu
de chose pour donner cours à de
certaines Nouvelles, qui n'ont

pour tout fondement que l'emportement du Peuple à les debiter comme veritables.

Vous trouvez bon que je me dispense de vous parler de tous les Bals d'éclat qui se sont donnez ici depuis six semaines. Comme il y en a eu quantité dans chaque Quartier, ma Lettre n'a pas assez d'étendue, pour contenir tout ce que j'autois à vous dire là-dessus. Figurez-vous la grandeur, & la richesse de la première Ville du Monde ; mettez - vous devant les yeux l'heureuse tranquillité dont Sa Majesté fait jouir ses Peuples, & vous vous representerez aisément tout ce qui s'est pû passer pendant ce tems de réjoissance, dans un Lieu où rien ne manque, & d'où toutes les Cours de l'Europe tirent ce qu'elles ont de brillant. Je vous

diray seulement que Monsieur le Marquis de Pomereu , & Monsieur de Menevillete, ont été des premiers à ouvrir le Carnaval par les Bals qu'ils ont donnez. Je parle de ces deux Personnes, parce que leur galanterie paroist tous les ans avec beaucoup de magnificence. Monsieur le Marquis de Pomereu est Capitaine aux Gardes, & Gouverneur de la Ville & Citadelle de Douay. Madame sa Nièce , qui est nouvellement mariée , & d'une taille admirable , estoit la Reyne du Bal. Il y avoit trois grandes Chambres parées ; & une si grande quantité de Masques , qu'à peine put-on trouver de la place pour danser.

On n'en vit pas moins chez Monsieur de Menevillete. Comme il est Secrétaire de Comman-

démens de Monsieur , ce Prince lay fit l'honneur de dancer chez luy. On entroit dans six grandes Chambres extraordinairement parées, & l'on y trouvoit tout ce qu'on peut desirer pour la veuë, l'ouïe , & le goût.

Monsieur le Duc d'Aumont a aussi donné le Bal apres un Souper tres-magnifique , où il y avoit deux Tables chacune de 20. Couverts , l'une pour les Dames, l'autre pour les Hommes. Elles furent servies en même temps. Tous ceux qui se sont trouvez à ce divertissement , assurent qu'il n'y avoit rien de plus beau que le grand Apartement de cet Hôtel, qui contient quinze ou seize Pieces de plein pied. Elles étoient enrichies de tres-beaux Tableaux & de Meubles précieux. L'on voyoit dans l'une un Lit en

Broderie or & argent rehaussé de Perles. La Tapisserie & le Daiz étoient de même, & une fort grande quantité d'argenterie faisoit l'ornement de toutes les Chambres.

Comme ce mois-cy finit plu-
tost que le Carnaval, je ne pour-
rois vous parler dans cette Let-
tre, que d'une partie de ce qui
s'est passé à la Cour, & je ne le
pourrois même faire qu'impar-
fairement, à cause du peu de tems
que j'aurois pour ramasser les di-
verses circonstances de plusieurs
Festes aussi magnifiques que ga-
lantes, & de quelques Mascara-
des tres-ingénieuses qui se sont
faites. Ainsi, Madame, j'ay crû à
propos de reserver pour le mois
prochain tous les Mémoires que
j'en pourray recouvrer, afin d'en
faire un corps plus considérable.

Ce brillant Article fera connoître que la France est véritablement le séjour de la galanterie, de la joye, & de la magnificence, & que tout y répond à la grandeur du Prince qui la gouverne.

Il n'y a rien de plus violent que la passion du jeu. Elle aveugle ceux qu'elle possède, & peu de personnes se trouvent capables d'y renoncer, quand l'habitude en est un peu forte. Un des principaux Bourgeois d'un célèbre Bourg nous en peut servir d'exemple. Il jouë trois jours & trois nuits sans déplacer; & quoy que les pertes continues qu'il fait deussent l'avoir rendu sage, il hazarderoit encor le peu de bien qui luy reste, si sa femme & ses Parens n'y avoient mis ordre. Il y a cinq ou six mois que sur les

plaintes qu'ils firent, le Bailly du Bourg luy interdit les Dez & les Cartes, avec defences à toutes Personnes de plus jouér contre luy, à peine d'amende. Ce fut un coup de tonnerre, dont il demeura tout accablé. Privé du plaisir du jeu, il ne mena plus qu'une vie traînante; & ne sçachant à quoy s'occuper, il tomba dans une mortne langueur, qui fit connoistre l'état violent où il estoit. Enfin un Président à Mortier estant venu dans le Bourg pour y passer quelques jours, le Joueur l'alla trouver, & par un discours des plus pitoyables, il luy peignit l'injustice qu'on luy faisoit de luy defendre le jeu, sur tout dans un temps où une Foire dont l'ouverture venoit de se faire dans le Bourg, autorisoit les Opérateurs, Joueurs des Marionetes, Mon-

Montreurs de Testes de Louys, & autres, à faire valoir leurs avantages chacun selon son talent. Le Président qui connut le caractère de l'Homme, flata sa folie, en luy disant qu'on avoit eu tort de luy retrancher ce qu'on permettoit à tout le monde. Il ajoûta, que pour se vanger de ses Parens, qui avoient sans doute des veuës indirectes sur son bien, il devoit présenter Requête au Juge du lieu ; qu'il luy promettoit de l'appuyer, & qu'il la feroit répondre d'une maniere qui luy seroit agreable. Le loueur charmé, luy fist ses remerciemens, & peu s'en falut qu'il ne se jettast à ses genoux pour luy marquer mieux sa reconnoissance. Le Secrétaire du Président, qui avoit beaucoup d'esprit, & un esprit enjoué, le félicita sur l'heureux succéz de sa visite,

visite, & moyennant un tres bon Repas que le Ioueur luy donna, il consentit à luy dresser sa Requête. Voicy comment elle fut tournée: Vous y trouverez des termes qui vous seront peut-être inconnus, mais ils sont reçus dans le Païs, & ce seroit en ôter l'essentiel, que d'y rien changer.

A M^E LE BAILLY DE I.

Supplie humblement G. M.
Bourgeois dudit I. & vous remontre qu'ayant reçû du Ciel des talens exquis & singuliers pour toutes sortes de Jeux, depuis les grandes Quilles & le Cochonnet, Lansquenet, Bassete, Brelan, &c. jusqu'à la Merelle, & aux plus petits Dez; Ses Envieux luy auroient suscité diverses occasions, luy imputant que par sa trop grande ha-

Février 1683.

I

bileté, il ruine ses Compatriotes, appauvrit les Sujets de Sa Majesté, & empesche le payement des Tailles, & autres Impôts, ce qui est tres-faux (sous correction) estant à la notorité de tout le Bourg, que le Suppliant est revenu plus de trente fois, tant de jour que de nuit ; en plein Hyver, pendant la pluye, pendant la gelée, tout nud par les Rues, dépouillé de ses Chausses, Souliers, & Iuste-au-corps, perdus (par malheur s'entend) au Ieu, & par luy l'irez de bonne foy aux Victorieux ; & auroient sesdits Envieux porté leur haine si loin, qu'ils auroient obtenu diverses Sentences prohibitives de joüer, & même une défence à tous Habitans de I. à peine d'un écu d'amende, de joüer contre le Suppliant ; ce qui est tres-préjudiciable audit M. qui pourroit enrichir sa Famille d'un coup de Dez, & qui au

lieu de cet avantage, est forcé d'aller deux ou trois lieues loin, de sortir des limites de sa Jurisdiction, pour éviter l'amende, & de se rendre à gémeliner avec des Pousseurs d'Asne & Valets de Meusnier, en plein chemin, & au coin d'une haye avec beaucoup d'incommodeité & d'indécence ; pour un Bourgeois vêtu de Drap, & Marguillier de Paroisse.

Ce considéré, MONSIEUR,
& qu'il est de l'honneur de la Foire,
pour en marquer l'abondance, & de
la beauté du Bourg, d'y établir la
Brelanderie, à laquelle le Suppliant
peut foarnir la Triolaine les
Cartes à la main. IL VOUS PLAISSE
permettre audit Suppliant de
jouer pendant ladite Foire contre les
Passans, Faiseurs de Pelerinages, &
autres Etrangers non taillables du
Bourg de I. Et vous ferez justice.

Le Juge, à qui la Requête fut présentée quelques jours apres, avoir sceu du Président qu'elle étoit du style de son Secrétaire ; & pour continuer la plaisanterie que le temps du Carnaval sembloit permettre, il mit au bas, suivant l'usage ordinaire, *soit communiqué au Procureur du Roy.* Le Procureur du Roy averty de ce qui s'estoit passé touchant la Requête, donna ses Conclusions, qui furent, *Le n'empesche point le Suppliant de joüer, ny d'estre joué.* Le terme d'estre joué déplut au Joüeur. Cependant la permission qu'on luy donnoit de joüer, le satisfit tellement, que ce fut la seule chose qu'il crût devoir regarder. Ainsi il courut chez le Bailly, qui mit au dessous des Conclusions, *Permis au Suppliant de joüer pendant la Foire sur le*

*Theatre de l'Operateur seulement ,
& non ailleurs. Le Joueur vint re-
mercié le Président, comme luy
devant la vje , & luy demanda
pour grace nouvelle , qu'il fit
osté la modification du Theatre;
mais on luy dit que sa Requête
ayant été réponduë , s'il y trou-
voit des griefs , il falloit qu'il se
pourvût par appel.*

Les Vers suivans vous feront
connoistre le vray Mot de la
premiere Enigme du dernier
mois. Ils m'ont été envoyez sous
le nom du Phénix des Amans ,
de Caen.

*L'Autre jour allant au Village ,
Le vis un Cocher de louage
Terriblement embarrassé.
Il juroit Dieu, faisoit la mouë ,
Voyant son Coche renversé
Dans le beau milieu de la bouë.*



Mort, teste, ventre ! mon Effieu
 s'est rompu, disoit-il, & dans ce
 maudit Lieu,
 D'en trouver un, c'est l'impossible.
 Pas tant que tu le croirois bien,
 Luy dis ie d'un ton fort paisible;
 Tu peux en trouver un, & même en
 moins de rien.



Presente Requeste à Mercure,
 Ce Dieu, des Dieux le Postillon,
 Qui semble en ta faveur s'estre fait
 Forgeron,
 A dequoy t'assister en cette conjon-
 cture.



Ly cette Enigme, & tu verras
 Si je ne te dis pas,
 Vne verité toute pare.

*Là-dessus mon Rustaut tempeste,
peste, & jure,*

*Et moy je m'éloigne du Lieu,
Luy laissant à son gré chercher un
autre Essieu.*

Monsieur Rault de Roüen, Mademoiselle de Sery de la rue Grenier Saint Lazare, & la belle Nourriture du Havre, sont les seuls qui ayent expliqué cette même Enigme sur l'Essieu, sans avoir trouvé le Mot de la seconde. Les autres sens qu'on luy a donnez, sont la Balance, un Fourgon, une Charette, une Caleche, les petites Chaises roulantes appellées Soufflets, & un Soulier.

La Femme du Phénix des Maris, de Caën, a expliqué la seconde Enigme par ces Vers.

JE voudrois bien sçavoir , Mer-
cure ,
Par quelle bizarre avanture
Vous estes devenu Potter ;
Car comme plus qu'aucun pour vous
je m'interesse ,
I'ay peur qu'un si chétif Mestier
Ne deroge à vostre Noblesse.



Encor si vous estiez un Potter d'im-
portance ,
De Porcelaine , ou de Fayence ,
Ou bien si vous étiez Gentilhomme
Verrier ,
Je vous souffrirois tel sans vous fai-
re la guerre ;
Mais je ne puis vous voir former un
Pot de terre ,
Sans vous traiter de Roturier .
Ceux qui ont trouvé ce mê-
me Mot du Pot de terre , sont M^{rs}

Revers, Sieur de la Tour; Angevin; Allard; P. Carriere, de Rouen; Pinchon, de la même Ville; Avi-
ce, de Caen; Le Parisien solitaire
du Cabinet obscur, de Tours; Ra-
haut, Avocat; Hariveau; N.
Dallée, Curé de Fierville près
Caen; Le Borgne de la Chopin-
niere, de Vitré; Philerme, de Ba-
viere; Le Satirique de Tours, à
la Devise, *Malgré luy*; L'Abbé
de la Faye; L'Avocat du Mast;
Le Cadet Geofroy; Giraudiani;
Gallicani; Mesdemoiselles de
Sommelsdieres; De la Villarmoy;
De Chauvigny; De Bof-
fiou; Marie de Vaux; Magdelon-
Provais; La Nymphe de Saint
Paul, &c sa suite; Le Medecin
Amant de la belle Manon, de
Xaintes; Les Confidens sans ja-
lousie, de la Ville de Roye en
Picardie; *Natalis Toulousis*, du

Lion d'or du Fauxbourg S. Germain ; Le Berger à l'Anagramme, *Siecle d'amour* ; Le Favory du galant François, de la Cour de Stutgard ; Le Perfide, du Quartier de la Ruë du petit Lion, L'Agent Législateur ; Le Solon actif ; Les Faux-Plaisans raillez par un seul ; L'Intimidé par feinte ; Les Baladins réformez de L. R. D. L. C. La Marquise à l'Anagramme, *Pure image de vertu* ; Diane de la Forest d'Alcleor ; La Bergere de la Ruë Simon le franc, La Bergere à l'Anagramme, *Ylero* ; L'Amante présumptive de l'illustre Major ; La Victime triomphante de la malicieuse Sacrificatrice ; Les trois Belles à l'Anagramme Italienne, *Ben mio, anima mia, cuor mio. En Vers* Messieurs Vignier, de Richelieu ; Gizez, du Havre ; F. Fourmy,

de Baugé en Anjou; De la Giraudiere, de la Ruë Maubué; De la Tronche, de Roüen; Carrière, de Vittré en Bretagne; Buret, du même lieu; L'Amoureux d'Aigreville, du Quartier des Cordeliers; Le Voyageur Africain; & le nouveau lardinier d'Anthony.

On a expliqué la même Enigme sur *l'Or*, & sur le *Charbon*.

Voicy les noms de ceux qui ont trouvé le vray sens de l'une & de l'autre. Messieurs Angely de la Martiniere, d'Epoisse en Auxois; De la Ville aux Butes; De Corbigny, de la Ruë de la Harpe; Tamiriste, de la Ruë de la Cérisaye; Mesdemoiselles de Courbeville, & Monsieur Vignard, de la grande Salle du Palais; La belle Prisonniere; La

jeune Commere radoucie par curiosité ; La jeune & aimable Veuve à l'Anagramme, *Ma cousine enrira* ; Les trois Manetes, de la ruë de la Vieille Monnoye ; L'infidelle de l'Amant desesperé, d'Amiens, à l'Anagramme, *la guerre est sur ma vie* ; La Spirituelle du Marché aux Hantes, de Lile en Flandre ; La Belle de la Ruë Saint Maurice du même lieu ; La belle Alcidalie de la Ruë Neuve Saint Mederic ; L'aimable Commere, & le véritable Amant de la belle Louïson, de Dreux ; L'Amante récluse à Saint Hilaire hors le Pont à Rouen ; L'Amant desesperé d'Amiens ; Le Medecin des Demoiselles de Lile en Flandre ; Le Berger amoureux ; L'intriguant Solitaire, & l'heureux Phaëton. *En Vers*, Mesfieurs de Fleſſel de Vermolet,

d'Amiens ; Girault , de Paris ; C. Hutuge d'Orléans , demeurant à Metz ; l'Albaniste de Rouen ; Sylvie du Havre ; Alcidor de la même Ville ; Verrier , de la Rue Saint Antoine , ou le Manan de la Belle Etoile .

Monsieur Rault de Rouen est l'Auteur de la premiere des dedx Enigmes nouvelles que je vous envoie ; & la seconde de Monsieur de Granville .

ENIGME.

*JE ne suis que d'emprunt , & de moy ie n'ay rien ;
Et toutefois ie suis si bien ,
Qu'on me baise souvent ; mais dans
cet avantage
Le suis réduit à l'esclavage ,
Car ie porte plus d'un lien .*



Pour servir les Amans, ainsi que les
 Amantes,
 I'en marque les faveur, les tendref-
 ses, ou l'amour;
 Et le choix qu'ils font d'un grand
 jour,
 Fait éclater en moy cent raretez ga-
 lantes.



Plus ie suis nouveau, plus ie plais,
 On trouve en moy les plus rians
 attraitz.
 F'acque aussi le Trône, où les Ris &
 les Graces,
 Avec les Jeux trouvent leurs pla-
 ces;
 Ou du moins ie cherche le cœur.
 Mais, ce qu'on aura peine à croire,
 Avec un si charmant bonheur,
 Dans un iour seul pérît ma gloire.

AUTRE ENIGME.

Quand des Lys j'aurois la
 blancheur,
 Et de l'Eau l'aimable fraîcheur,
 Quand polie ainsi qu'une Glace
 Je serois parfaite en ce point;
 Quand je possederois de Clémene la
 grace,
 Que j'aurois d'Iris l'embonpoint,
 Et que ma peau fine & vermeille
 En fermeté n'auroit point de pareille.
 Quand la plus belle enfin qu'on
 nous vanta jamais,
 Moin que moy paroîtroit mignonne,
 Scâchez que si je ne me tais,
 Vous ne me trouverez pas bonne,
 Toutes les fois que vostre main,
 Plus délicate que friponne,
 Enleve mes habits, & découvre mon
 sein.

Comme il est fort difficile que dans une longue maladie, la violence du mal ne cesse par intervalles, & qu'on tire des conséquences qui font espérer le recouvrement de la santé des Malades, je vous écrivis le mois passé que Madame la Duchesse de la Fueillade se portoit mieux. Cependant la nouvelle de sa mort que j'ay aujourd'hui à vous donner, vous fera connaître qu'il n'y a rien de certain au monde. Vous sçavez qu'elle estoit de la Maison de Gouffier, l'une des plus illustres de France, par l'ancienneté de sa noblesse, & par les plus grandes Charges, & les premiers Emplois de l'Etat qu'elle a possédez. Il en est sorty un Chambellan de Charles VII. des Abbés de Cluny, & de S. Denis, un Gouverneur de Charles VIII. &

de François I. des Grands-Maîtres de la Maison du Roy , des Gouverneurs de Province , des Grands Ecuyers de France , des Ambassadeurs Extraordinaires, & un Amiral connu sous le nom de l'Amiral Bonnivet. Le Cardinal de Boisy , Evesque d'Alby , & Grand Aumônier de France , estoit de cette Maison. Elle a pris alliance dans celles de Montmorency , de Chabot , de Lorraine , d'Aubusson , & presque dans toutes les plus considerables du Royaume. Henry Gouffier , Marquis de Boisy , né en 1605. & tué au Combat de S. Iberquerque le 24. Aoust de l'an 1639. estoit Pere de Madame de la Fueillade. Ses autres Enfans estoient Artus de Gouffier II. du nom , qui s'est fait Ecclesiastique ; Marguerite , Abbesse de la Trinité de Caen ,

& ensuite de Reaulieu ; & Marie-Marguerite, Religieuse à Malnouë. Je vous parlay il y a un mois du merite de la Défunte, dont la modestie & le bon sens ont toujours fort éclaté.

Monsieur Beraut, Grand Audiençier de France, est mort ici dans le mesme temps, après avoir exercé cette Charge pendant quarante ans avec une estime générale. Il estoit Père de Madame Colbert de Croissy, femme du Secrétaire d'Etat de ce nom ; & avoit quatre-vingts ans.

Quoy que les Gens de cet âge passent pour estre dans une grande vieillesse, on peut encor les traiter de jeunes, si on le compare à celuy d'un Bourgeois de cette Ville, appellé Monsieur le Maistre, qui est mort ces jours passéz âgé de cent dix-huit ans.

Il se pouvoit dire le Doyen du Genre humain , tant il est rare d'aller si avant dans un second siecle. Il naquit en 1565 & n'eustoit marié deux fois. La première femme ayant peu vécu , il en épousa une seconde qui vit encor. Leur mariage se fit en 1605 & cette seconde femme est présentement âgée de cent six ans. Je pourray vous en dire davantage la première fois.

Où vient présentement de me dire que je me trompoy le dernier mois , au nom de celuy qui a fait la Devise du Jeton de la Reyne. C'est Monsieur Viel , & non Vieille. On a fort estimé cette Devise , en ce qu'elle a rapport à Monseigneur le Duc de Bourgogne , aussi bien qu'à Monseigneur le Dauphin. On le connoist par le Lys à deux branches , qu'on y voit

2121 MERCURE
représenté. L'une de ces Bran-
ches n'est qu'un Bouton, arrosé
par quelques goutes de Lait qui
tombent d'un mage, qui est au
dessus. Ces paroles, *hac superum
genus arguit*, conviennent très-
bien à cette Devise. Le Lait prou-
ve d'origine celeste du Lys, selon
ce que je vous ay déjà dit qu'en
marqué la Fable, & on ne pouvoit
faire mieux entendre que la Rei-
ne a donné la naissance à Mon
seigneur le Dauphin, & à Mon-
seigneur le Duc de Bourgogne,
que par la double Branche qu'elles
représente.

Un galant Homme l'accusé
d'estre Inconstant, parce qu'il a
conté des discours à un grand
nombre de Belles, a rendu raison
de sa conduite par le Sonnet que
je vous envoie.

L'INCONSTANCE
JUSTIFIÉE.

SONNET.

Tircis passe sa vie, errant de
Belle en Belle,
Mille Autels ont reçeu son encens,
Et ses vœux,
Il va semant par tout ses destins
amoureux,
Une flamme allumée en forme une
nouvelle.



Celimene, Cloris, Bérénice, Isabelle,
Et cent autres ont vu, maître Et
mourir ses feux,
Presque toujours aimé, sans pouvoir
estre heureux,
Il suit sans murmurer le destin qui
l'appelle.



De tant d'engagements, tout le monde est surpris,
 Et blâme (mais à tort) le malheureux Tircis,
 Guérir de ses erreurs n'est pas une inconstance.



S'il va de cœurs en cœurs, & d'appa-
 pas en appas;
 Ah ! que le sien n'est pas volage
 comme on pense?
 Il en cherche un fidelle, & ne le
 trouve pas.

L'ay à vous apprendre le Mariage de Monsieur le Marquis de Créquy, avec Mademoiselle d'Autmont, & je ne puis mieux satisfaire vostre curiosité sur cet Article, qu'en vous faisant part

de cette Lettre qui m'a été mise entre les mains pour me servir de Memoire.



A MADMOISELLE
DE ***

Vous avez parlé, Mademoiselle. Je dois répondre en obéissant. Voicy ce qui est venu à ma connoissance touchant le Mariage de Monsieur le Marquis de Créquy, dont vous m'ordonnez de vous mander les circonstances les plus remarquables. Monsieur le Maréchal de Créquy son Pere, & Monsieur de Beringhen Beau-pere de la Fille ainée de Monsieur le Duc d'Anmont, ayant confié de cette Affaire, ce Maréchal communiqua son dessein quel-

ques jours après à Monsieur le Marquis son Fils aîné, qui ne balança point à luy répondre, que quoy que son âge ne luy eust point encor permis de faire des réflexions sur le Mariage, il trouvoit tant d'avantages en celuy-là, qu'il en souhaitoit passionnément la conclusion. Cette réponse obligea Monsieur le Maréchal de Créquy de partir à l'heure mesme pour Versailles, où estoient les Parens de Mademoiselle d'Aumont. Il alla trouver Monsieur le Duc d'Aumont son Pere, auquel il la demanda pour Monsieur son Fils; à quoy ce Duc répondit avec tous les témoignages de satisfaction qu'il pouvoit attendre. De là il rendit visite à Monsieur le Chanselier, Ayent maternel de Mademoiselle d'Aumont, & à Madame la Chanceliere, chez qui elle

à toujours été élevée. On ne saurait exprimer les marques de joie qu'on donna de part & d'autre dans cette première Entrevue, où se trouverent Monsieur de Louvois, & Monsieur l'Archevêque de Rheims. Le Mardi 26. Janvier, Monsieur le Chancelier alla demander au Roy la permission de faire ce Mariage, & Sa Majesté en reçut la proposition très-obligamment pour les trois Familles. Le lendemain, Monsieur le Maréchal de Créquy, & Monsieur le Marquis de Louvois, travaillerent aux Convocations, qui furent bientôt reglées & ensuite ce Maréchal montra Monsieur le Marquis son fils chez Monsieur le Chancelier, & chez Madame la Chanceliere, où estoit Mademoiselle

Février 1683.

K

d'Aumont. Il vous est aisē de vous figurer comment se passa cette premiere Visite. Madame la Chanceliere , quoy que fort instruite du merite de Monsieur le Marquis de Créquy , témoigna avec plaisir qu'elle trouvoit dans sa personne & dans ses manières quelque chose qui alloit encor plus loin que ce qu'elle avoit attendu. Tout le monde fçait en combien d'occasions ce Marquis s'est distingué , & qu'il a fait bruit depuis l'âge de quinze ans , par quantité d'Actions d'une vraye bravoure. Après que Messieurs de Créquy eurent rendu ces premiers devoirs à l'illustre Parenté de Mademoiselle d'Aumont , Monsieur le Chancelier , Monsieur le Duc d'Aumont , Monsieur de Louvois , & Monsieur l'Arche-

vesque de Rheims, visiterent Monsieur le Maréchal & Monsieur le Marquis de Créquy, qui receurent les Complimens de toute la Cour. Le Roy, la Reyne, Monseigneur, Madame la Dauphine, Monsieur, & Madame, les envoyeroent feliciter. Le Mardy, sur les onze heures du soir, qui fut le jour que l'on parla de l'Affaire à Sa Majesté, Monsieur l'Archevêque de Rheims vint voir Madame la Maréchale de Créquy à Paris, & luy dit à l'oreille que l'affaire estoit concluë, quoy qu'elle ne fust pas encor divulguée à Versailles. La joye qu'elle en fit paroistre fut si forte, qu'on s'apperçut dans son domestique qu'il estoit arrivé quelque chose d'important, ou à Monsieur le Maréchal son Mary ; on

à monsieur le Marquis son Fils qu'elle a toujours aimé tendrement. Le Mercredy au matin, l'Affaire fut scénée à Paris, comme elle l'estoit déjà à Versailles, & l'on peut dire que toute la France en vint faire compliment à Madame la Maréchale de Créquy. Mademoiselle d'Orléans, Madame la Grand' Duchesse de Toscane, Madame de Guise, & les autres Princesses du Sang, luy firent l'honneur de la visiter. Monsieur Colbert, & Monsieur le Marquis de Seignelay, qui avoient déjà vu Monsieur le Maréchal de Créquy à Versailles, luy vinrent aussi marquer la paro qu'ils prenoient à sa joye. Monsieur le Chancelier fit la même chose, & rendit une visite particulière à Madame la Marquise.

du Plessis Bellière, Mere de Madame la Maréchale de Créquy ; ce que firent aussi la pluspart des Princes & Princesses, aussi bien que Madame la Chanceliere & Mademoiselle d'Anisson, qui furent bien aises de voir & d'entretenir cette illustre Dame, retirée du monde depuis un assez long temps à cause de ses indispositions. Le reste de la semaine se passa à remplir les devoirs de part & d'autre, & à faire devenir monsieur le Marquis fort amoureux. Cependant Madame la Chanceliere, Madame la Marquise de Louvois, & Madame la Maréchale de Créquy, donnerent ordre aux préparatifs de la Nôce, qui fut résolue pour la nuit du Jeudi au Vendredi 4. de Février. Pendant ce temps messieurs de

Crequy retroarnerent à Versailles, ainsi que Monsieur le Chancelier, & suplierent Leurs Majestez de vouloir signer le Contract de mariage ; ce qui fut fait le mercredy troisième de ce mois au retour de la messe, par le Roy, la Reyne, Monseigneur, Madame la Dauphine, Monsieur, & Madame. Lors que le Roy eut signé, il dit à Monsieur le Marquis de Crequy les choses du monde les plus obligeantes ; après quoy tous ces Messieurs se rendirent à Paris, & le mesme jour il fut arrêté que toute la Parenté de ces Familles s'assembleroit le lendemain Jeudy sur les cinq heures du scir chez Monsieur le Chancelier. Avant l'arrivée de la Compagnie, on fut occupé à recevoir les Habits & les magnifiques

Ajustemens que Madame la Chanceliere avoit fait faire à sa Petite-Fille, par les soins de Madame de Louvois. Il ne se peut rien de plus beau que tout ce que l'on porta dans la Chambre de Mademoiselle d'Aumont. Pendant ce temps, on vit entrer dans la cour un tres-beau Carrosse attelé de huit Chevaux gris-de-perle, qui témoignoient leur fierté par leur mouvement continu. Ce Carrosse, dont on ne pouvoit assez admirer la sculpture & la peinture, estoit envoyé à Mademoiselle d'Aumont par Monsieur le Marquis de Crequy. Il en sortit un Gentilhomme d'une mine & d'une propreté extraordinaire. C' estoit l'Ecuyer que ce Marquis avoit destiné à sa Maîtresse. Il estoit suivi de deux Pages & de

quatre Laquais revestus de ses
Livrées ; & lors qu'un Gentil-
homme de Madame la Chan-
celière vint dire à cet Ecuyer
qu'il pouvoit voir mademoiselle
d'Aumont , il prit dans le Car-
rosse une Corbeille de filigranne ,
dans laquelle il y avoit un Bou-
quet des plus belles fleurs qu'on
eust pu trouver dans la saison la
plus propre à les produire. Les
Pages prirent un Carréau & un
Sac de Velours cravoiisy en bro-
derie d'or , & en cet état l'E-
cuyer monta à la Chambre de
mademoiselle d'Aumont , qu'il
trouva à sa Toilette. Après qu'
elle eut entendu son compliment ,
elle prit le Bouquet ; & ensuite
les Pages & les Laquais lui fu-
rent présentez. Elle témoigna en
être fort satisfaite , & die que

tout ce qui estoit choisy par Madame la Marechale luy seroit fort convenable. On admirera son esprit & sa modestie dans la réponse qu'elle fit au compliment de l'Ecuyer, qu'elle reçut debout, ayant ses cheveux qui traînoient à terre. Ils sont d'un blond cendré des plus beaux. Elle a les yeux noirs & plein de feu, le teint fort brillant, & une grande jeunesse, n'estant âgée que de dix-sept ans. Voila ce qui se passa le Jeudy matin. Le reste du jour fut employé à s'habiller, jusqu'à cinq heures du soir que la Compagnie se rendit chez Monsieur le Chancelier. Il y avoit du costé de Monsieur le Marquis de Crequy, Monsieur le Marechal & Madame la Marechale, Monsieur le Marquis de Blan-

chefort, Monsieur & Madame de Canaples, Monsieur le Maréchal de Villeroy, Monsieur l'Archevesque de Lyon, Monsieur le Duc & Madame la Duchesse de Villeroy, & Madame la Comtesse d'Armagnac. Du côté de Mademoiselle d'Aumont, Monsieur le Duc & Madame la Duchesse d'Aumont, Monsieur le Chancelier & Madame la Chancelière, Monsieur & Madame de Louvois, Monsieur l'Archevesque de Rheims; Monsieur le Marquis de Villequier, & Monsieur de Chape, Freres; Monsieur & Madame de Beringhen, Monsieur & Madame de Broglio, Monsieur le Duc & Madame la Duchesse de la Rocheguyon, Monsieur & Madame la Marquise de Moiuy,

Monsieur & Madame du Gué,
 Monsieur le Marquis & Monsieur le Chevalier de Tilladet;
 Monsieur de Villacerf, Monsieur de S. Poüanges, & Monsieur le Marquis de Courtenvaux. Cette illustre Compagnie estant assemblée, Monsieur le Chancelier fit un Discours sur les avantages des Alliances, & on leut ensuite le Contract de Mariage, qui fut signé de tous ceux que je viens de vous nommer. Sur les huit heures on servit le Souper avec beaucoup de magnificence, & à minuit on vint avertir qu'il estoit temps d'aller à l'Eglise. La Ceremonie des Epousailles fut faite à S. Gervais par le Curé de cette Paroisse, qui estoit celle de Mademoiselle d'Aumont. Comme apres la Messe qu'il celebra, il y

228 MERCURE
aut une assez longue Exhortation,
plusieurs Personnes de cette Assem-
blée prirent les devrons, & se ren-
dirent à l'Hôtel de Monsieur le
Maréchal de Crequy, où tout avoit
esté préparé pour y recevoir les
Mariés. A l'entrée de la Court
estoient deux gros Flambeaux de
godron, qui éclairoient toutes les
avenues de cét Hôtel. On avoit
environné toutes les Courts de flam-
beaux de même composition. Le
Vestible où l'on entre apres la
Court, estoit tout rempli de Bras-
dorez, avec des Bougies, qui fai-
soient un tres-agréable effet. La
Salle basse, qui est à gauche du
Vestible, estoit éclairée par des
Bras & par des Lustres, qui ren-
doient ce Lieu tout éclatant. Le
grand Escalier estoit aussi éclairé
par plusieurs rangs de Bras de-

tez, garnis de Bougies. Ils conduisoient à une fort grande Salle, ornée au lieu de Tapissérie, des plus beaux Tableaux que Monsieur le Brun ait faits des Actions d'Alexandre. Cette Salle estoit éclairée par trois grands Lustres d'argent, & par quantité de Gueridons remplis tout autour de Girandoles, sans compter un fort grand nombre de Chandeliers qui estoient sur plusieurs Tables. Un fort grand feu à la cheminée, & trois grands Brasiers d'argent, échauffoient la même Salle. On entrait de là dans la Chambre que l'on avoit préparée pour les Mariés. Elle estoit meublée d'une Tapissérie de pieces rapportées, fort agreeable, & d'un prix considérable. Le lit & les chaises estoient de Velours cramoisy en

broderie or & argent, & le miroir d'une façon si particulière, qu'on le regarda avec admiration. Un nombre infini de Plaques & de Girandoles d'argent & de vermeil, éclairoit la Chambre, qui estoit échauffée par un Brasier d'une structure très-estimée. Cette Chambre ouvroit dans une autre aussi magnifiquement meublée. Comme toutes choses estoient dans un ordre régulier, Madame la Marechale de Crequy avoit prié Madame la Présidente Robert, Madame la Comtesse de Gisquar, & Madame Dorneton, de rester à l'Hôtel de Crequy pour en faire les honneurs. Ces Dames s'en acquiterent avec beaucoup de conduite.

Madame la Marquise de Lomvois, & Madame la Duchesse de

La Rocheguyon sa Fille , arrivèrent demy-heure avant les Mariés , & pendant ce temps elles firent mettre la Toilette , dont on admirâ la magnificence. Madame la Chancelière vint un peu apres , & les Mariés ensuite. On les laissa dans leur Chambre apres les cérémonies accoutumées , & le lendemain la même Compagnie revint à onze heures du matin. Il y eut un grand Dîné , apres lequel Monsieur le Chancelier partit pour Versailles , & chacun prit son party. Il n'y eut que Madame la Duchesse de la Rocheguyon , Madame la Marquise de Berin-ghen , & Madame de Moüy , qui resterent pour faire les honneurs des Visites , qui furent rendues à la Mariée. Le nombre en fut tel , que la grande Place du Louvre , & les

Courts de l'Hôtel de Crequy, suffissoient à peine pour contenir les Carroffes. Monsieur fit l'honneur à Madame la Marquise de Crequy de la venir voir, ainsi que les mêmes Personnes de qualité qui estoient déjà venues. La grande foule dura quatre iours, & cette Marquise reçut toujours les Visites sur son Lit, où elle estoit magnifiquement parée. Monsieur, & quelques Princesses du Sang, prirent Madame la Marechale de Crequy de leur faire voir les beaux ouvrages de Tapisserie qu'elle fait faire avec une si extraordinaire application, & l'on demeura d'accord qu'on ne peut rien voir ny de plus riche, ny de mieux imaginé. Ce sont douze Piaces de Tapisserie qui representent les quatre Elemenrs, les

quatre Saisons, & tout ce qui appartient aux douze mois de l'année. Tout cela se fait au petit Point, & sur les Dessesins de Monsieur le Brun.

Apres que Madame la Marquise de Creguy eut reçeu toutes ses Visites, & rendu celles de la Parenté, elle alla avec Madame la Marechale de Creguy à Versailles rendre ses premiers devoirs à Leurs Majestez, qui la reçue- rent avec des honestetez tres-obligeantes, ainsi que toutes les Princesses des Sang. Madame la Duchesse d'Aumont sa Bellemere, luy envoya le jour de ses Nôces des Pendans d'oreilles en poire, estimez mille Louïs. Le lendemain elle reçut pour present de Monsieur le Marquis de Langois des Boucles d'oreille de quin-

ze mille francs. Madame la Chanceliere, & Monsieur l'Archevesque de Rheims, luy envoierent une Bague & vingt-quatre Boutons de Diamans, de huit mille écus. Le Mardi d'apres les Nôces, Monsieur le Duc d'Aumont donna un Repas tres-magnifique à toute la Parenté. Il fut suivi d'un Bal dont je vous ay déjà parlé dans cette Lettre. Monsieur le Comte de Blanchemort, second Fils de Monsieur le Marechal de Crequy, a fait paroistre dans cette rencontre de l'esprit & des agremens en toutes manieres, qui ont charmé tous ceux qui l'ont vu. Il n'est âgé que de quatorze ans, & tout ce qu'il dit est d'une Personne qui en auroit déjà vingt. On ne peut estre plus satisfait

que l'est toute la Famille de Monsieur le Marechal de Crequy, du merite & des belles qualitez de Madame la Marquise sa Belle-fille. Je suis vostre &c.

Je me suis informé, Madame, comme vous l'avez voulu, du manuscrit intitulé, *Sentimens sur les Lettres, & les Histoires galantes.* Ce sont des Preceptes justes pour écrire les unes & les autres. On dit qu'ils sont tournez d'une maniere qui fait croire que leur Auteur n'est pas un Homme seulement de Cabinet. Il y a grande apparence qu'ils seront bien reçus du Public, puis qu'ils sont une regle, ou pour écrire ces sortes d'ouvrages, ou pour aider les Personnes

qui les liront , à connoistre quel en fera le merite. On m'a parlé d'un troisième Article de ce manuscrit. Il traite de la construction des mots , & ne contient que dix ou douze Observations qui expliquent les scrupules de l'Auteur sur quelques manieres d'écrire. Si ces Observations passoient pour Loy , elles pourroient faire quelque beaute dans le style ; mais je doute que la pratique en fust fort aisée. Voila tout ce que j'ay pu en apprendre. Quand l'Ouvrage paroîtra , je vous en avertiray.

Pour les Dialogues des Morts , chacun m'accuse de vous les avoir trop peu vantez ; & vous ne me surprenez point ,

en me disant qu'ils ont été
lûs dans vostre Province avec
l'admiration de tout ce que
vous y connoissez de Gens
d'esprit. Ils sont icy dans une
estime extraordinaire. La
Cour, qui a le discernement
tres-delicat, ne peut se dé-
fendre de les applaudir. Ils
plaisent aux Scavans ainsi qu'au
beau Sexe; & les plus diffi-
ciles à contenter demeurent
d'accord, qu'on n'a rien don-
né au Public depuis fort long-
temps, où l'utile soit mêlé si
finement avec l'agréable. Ce-
pendant l'Autheur me prie
de vous témoigner, qu'il au-
roit été plus satisfait de vô-
tre Critique, que de vos
louanges. Je vous ay envoyé
dans plusieurs Lettres divers

Ouvrages galans de sa façon ,
en Prose & en Vers , dont
vous m'avez fait des remer-
ciemens. C'est tout ce que je
vous diray , pour vous le faire
connoître.

Je vous envoie *l'Artaxerce* ,
que le Sieur Blageart commen-
ce à debiter. C'est le dernier
Ouvrage de Theatre de Mon-
sieur Boyer. Vous sçavez qu'il
est de l'Academie Françoise ,
& qu'il entend parfaitement
bien nostre Langue. Aussi
cette Piece est - elle remplie
de beaux Vers. Les senti-
mens en sont grands , & elle
merite d'estre leue avec at-
tention , pour des raisons qui
ne sont pas inconnuës au Pu-
blic. Sur tout , la Preface doit
exciter beaucoup de curiosi-

té. le ne dis rien davantage. Elle vous éclaircira de bien des choses. Je joindray le mois prochain à la Relation du Carnaval de la Cour, ce qui s'est passé à la Course de Chevaux, que le Roy a bien voulu honorer de sa presence, & pour laquelle Sa Majesté a donné un Prix fort considerable. Je suis, &c.

A Paris, ce 28. Fevrier 1683.





